



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Sommaire

ÉDITO	3	MEMBRES ET INSTANCES	60
BILAN FINANCIER	4	GLOSSAIRE	63
PROJETS	8		
MOYENS OPÉRATIONNELS	53		



ÉDITO

2023 : consolidation et développement continu

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives et des succès pour le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté, renforçant notre engagement dans l'accompagnement des professionnels de santé dans l'adoption et l'utilisation d'outils numériques de santé. Ce rapport d'activités témoigne du dévouement et de la persévérance des équipes du GRADeS dans la réalisation de nos objectifs.

Poursuite de la démarche de management de la qualité

La démarche de management de la qualité, initiée en 2022, a franchi de nouvelles étapes en 2023 avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 9001 en 2024.

Cette démarche a notamment conduit à une réorganisation stratégique de nos directions en cohérence avec les 12 processus ISO 9001 identifiés. Nous avons ainsi nommé deux nouveaux directeurs de services et réorganisé notre structure autour du directeur, de quatre adjoints au directeur, et d'une secrétaire générale à la tête de nos neuf services.

Cette nouvelle organisation nous permet de mieux répondre aux objectifs et aux besoins de nos membres et des professionnels de santé de notre territoire.

Certification ISO 27001 et hébergement de données de santé (HDS)

La poursuite des travaux pour l'obtention de la certification ISO 27001, spécifique à l'hébergement de données de santé, a été un jalon crucial cette

année. Ce succès suite à son renouvellement, résultat d'un travail acharné et d'une rigueur exemplaire, illustre notre engagement à garantir la sécurité et la confidentialité des données de santé que nous hébergeons.

Accompagnement autour des services numériques régionaux et nationaux

Nous avons continué notre accompagnement auprès des professionnels de santé de la région Bourgogne-Franche-Comté et le déploiement de nos solutions numériques.

Plus de 18 000 patients ont été inclus dans un parcours eTICSS et trois nouveaux parcours ont été lancés en 2023. Nous avons également inauguré un club utilisateurs télémédecine pour favoriser l'échange et l'amélioration continue de ces pratiques. De plus, plus de 13 000 actes de télé-expertises ont été réalisés, témoignant de l'importance croissante de la télémédecine dans notre région.

Enfin, nous avons lancé un accompagnement spécifique axé sur l'amélioration du taux de qualification INS et l'alimentation du DMP en lien avec le programme Sécur Numérique, renforçant ainsi notre rôle dans la transformation numérique du secteur de la santé.

En conclusion, 2023 a été une année de consolidation et de progression pour le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté. Nous sommes fiers des réalisations accomplies et restons déterminés à poursuivre sur cette lancée pour les années à venir.



Nicolas LIMOGÉ - Directeur
GRADeS Bourgogne-Franche-Comté



01

BILAN FINANCIER



En 2023, le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté a su mobiliser et utiliser efficacement ses ressources pour soutenir ses projets et services. Voici un aperçu de notre bilan financier, mettant en lumière les principales sources de financement et les dépenses engagées.

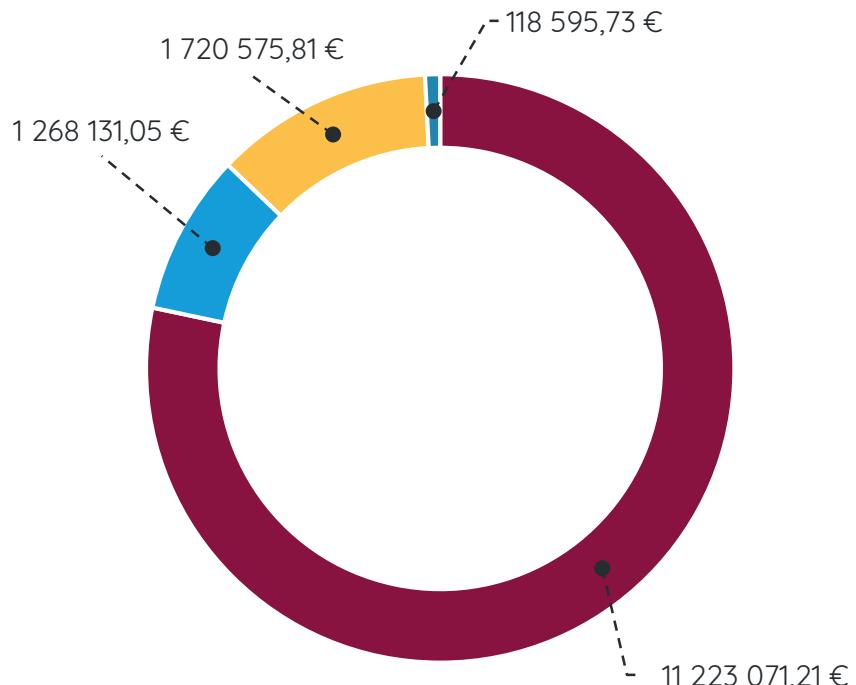
Nous avons reçu un total de 14 330 373,80 € de financements, dont 78% proviennent de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, 8% du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, et 12% des projets membres.

Ces financements permettent de soutenir nos projets et services et contribuent à améliorer les

outils numériques de santé en région Bourgogne-Franche-Comté.

Les dépenses engagées se composent principalement des salaires, représentant 35% du budget total. Nos principales dépenses incluent les projets subventionnés, avec 17 969 850,85 € engagés, notamment pour le projet eTICSS (28%) et le service d'hébergement de données de santé (10%). Pour les projets membres, 1 558 229,81 € ont été dépensés, principalement pour le projet GED (49%) et le projet ASTERIA (32%).

LES FINANCEMENTS REÇUS



Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté - 78,3%



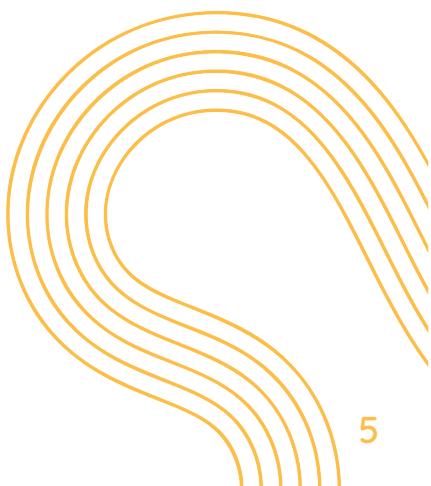
Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté - 8,8%



Projets membres - 12 %

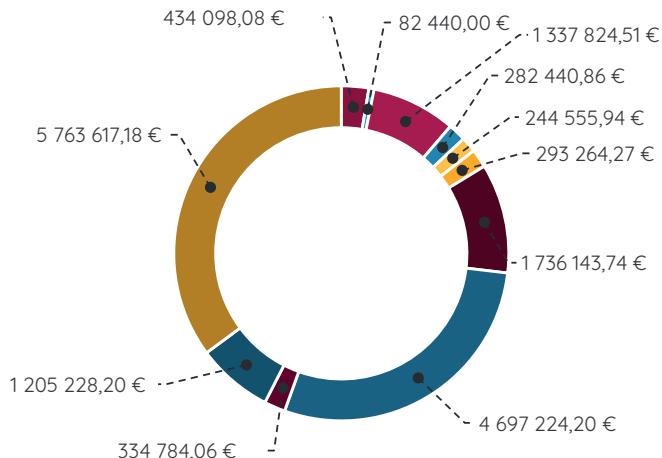


Autres financeurs - 0,8%

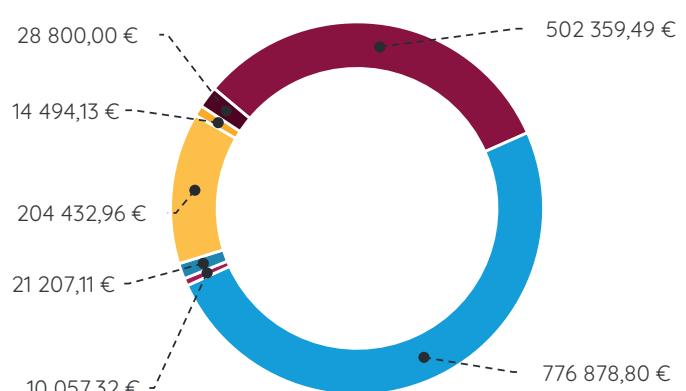


LES DÉPENSES ENGAGÉES

LES PROJETS SUBVENTIONNÉS



LES PROJETS MEMBRES



Cybersécurité - 2,6%

ViaTrajectoire - 0,5%

Télémedecine - 8,2%

Système d'information décisionnel - 1,7%

Interopérabilité - 1,5%

Serveur régional d'identités patients - 1,8%

Service d'hébergement de données de santé - 10,6 %

eTICSS - 28,6%

DCC - 2%

Fonctionnement du GRADeS - 7,3 %

Ressources humaines - 35,1%

32,2% - Astéria

49,9% - GED

0,6% - Cursus/Guyot Walser

1,4% - Dossier patient informatisé des petits établissements (PSI/Solware)

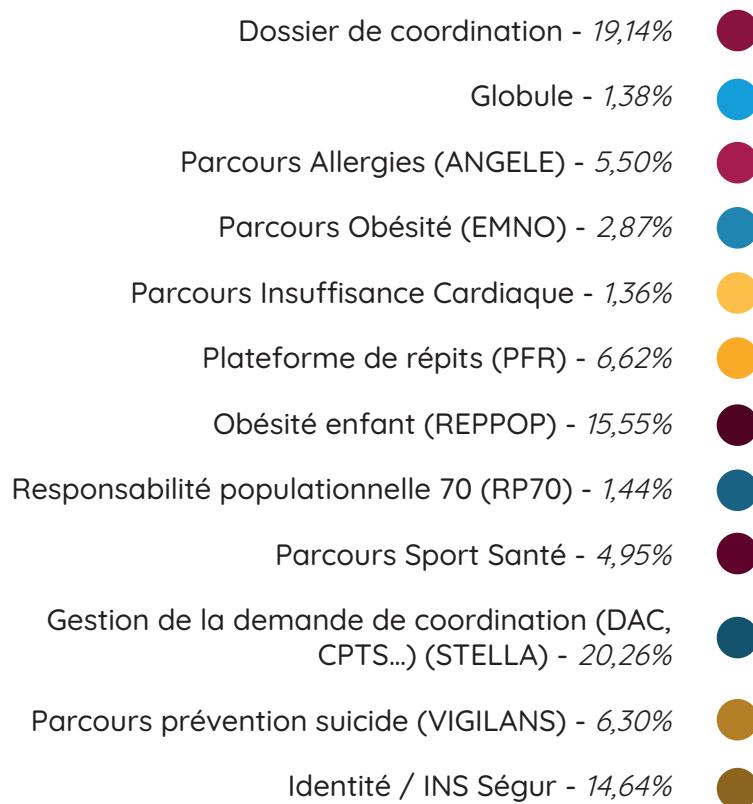
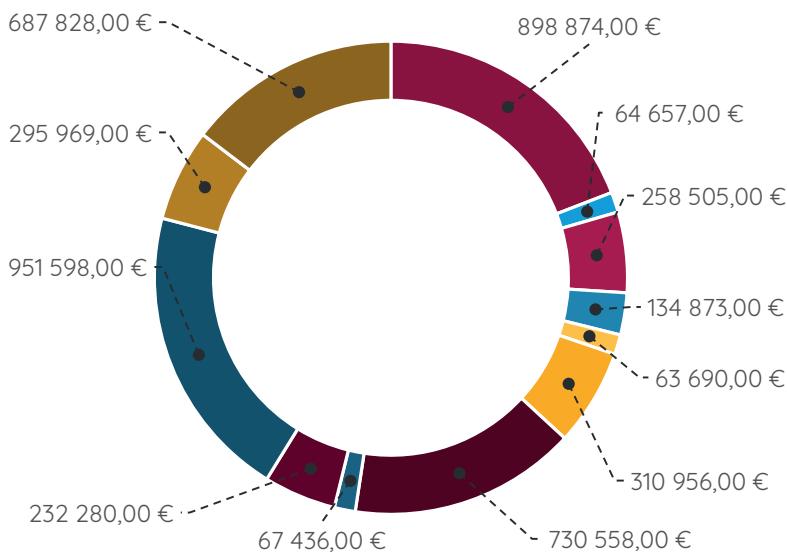
13,1% - PACS Archivage régional d'images

0,9% - Dossier patient informatisé des petits établissements (Corwin)

1,8% - Bonnes pratiques de chimiothérapie



ZOOM SUR LES DÉPENSES ENGAGÉES POUR LE PROJET eTICSS



02

PROJETS ET SERVICES



Index

ETICSS / E-PARCOURS	11
GLOBULE	13
TÉLÉMÉDECINE	15
PACS / ARCHIVAGE	17
TÉLÉSUIVI	18
VIATRAJECTOIRE	20
PROGRAMME SÉGUR NUMÉRIQUE	22
MON ESPACE SANTÉ	25
IDENTITOVIGILANCE	27
IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS)	29
MESSAGERIE SÉCURISÉE DE SANTÉ (MSS)	31
DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)	33
PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE	35



Index



- | | |
|----|---|
| 37 | SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS (SAS) /
URGENCES |
| 39 | LES OUTILS RÉGIONAUX EN CANCÉROLOGIE |
| 41 | RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES
RESSOURCES (ROR) |
| 43 | GED, SAE ET NUMÉRISATION |
| 44 | CYBERSÉCURITÉ |
| 46 | HÉBERGEMENT DE DONNÉES DE SANTÉ
(HDS) |
| 48 | RÉSEAU RÉGIONAL |
| 49 | SERVEUR D'IDENTITÉS RÉGIONAL |
| 50 | SI DÉCISIONNEL |
| 52 | INTEROPÉRABILITÉ |
| 54 | FOCUS FORMATIONS |



eTICSS / E-PARCOURS

eTICSS est une plateforme régionale dédiée à la coordination des patients. Elle permet de créer, d'alimenter et de partager les informations contenues dans les dossiers patients, facilitant ainsi une prise en charge optimale et coordonnée.

La plateforme eTICSS se distingue par plusieurs fonctionnalités clés. Elle offre un dossier de coordination du patient centralisé, regroupant toutes les informations essentielles pour un suivi efficace. Avec ses 13 parcours spécialisés, elle s'adapte aux besoins spécifiques de différents types de patients et pathologies. Les tableaux de bord intégrés permettent aux professionnels de santé de visualiser et de suivre les progrès des patients de manière claire et concise. De plus, eTICSS inclut des parcours d'éducation thérapeutique du patient (e-ETP), favorisant

l'autonomie des patients dans la gestion de leur santé. Enfin, le portail de gestion des sollicitations, appelé STELLA, facilite la communication et la gestion des demandes entre les différents acteurs de santé.

Les avantages d'eTICSS sont nombreux. Tout d'abord, elle améliore la prise en charge des patients en offrant une vision globale et coordonnée de leur dossier médical. En rassemblant toutes les informations nécessaires, elle permet une coordination plus fluide et une communication renforcée entre les professionnels de santé. Cela est particulièrement bénéfique lorsque plusieurs spécialistes sont impliqués dans le traitement d'un même patient. De plus, la centralisation des informations évite les doublons et les erreurs, assurant ainsi une meilleure qualité des soins.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le projet eTICSS a connu des avancées significatives avec l'ajout de nouveaux parcours, l'amélioration des fonctionnalités existantes et l'élargissement de son périmètre d'application. Parmi les nouveautés, trois parcours majeurs ont été intégrés : la Plateforme de Répit (PFR) et VIGILANS en mars, RéPPOP (prise en charge de l'obésité chez l'enfant) en juin, et PMND (maladies neurodégénératives) en septembre. Ces ajouts permettent de répondre à des besoins spécifiques et d'offrir des soins coordonnés à des populations variées.

Des améliorations ont été apportées à la plateforme, notamment l'intégration de l'INS pour une meilleure gestion des identités patients et l'enrichissement de l'outil de sollicitations Stella. Ces améliorations visent à renforcer la précision et la sécurité des informations patient ainsi qu'à optimiser la communication entre les professionnels de santé. De plus, eTICSS s'est ouvert à d'autres structures hors DAC, et le programme Sport Santé a été élargi aux maisons sport santé, promouvant une approche globale de la santé.

Le déploiement d'eTICSS s'est poursuivi dans les centres hospitaliers de Bourgogne-Franche-Comté, avec un accent particulier sur la gériatrie. Ces efforts permettent d'améliorer la prise en

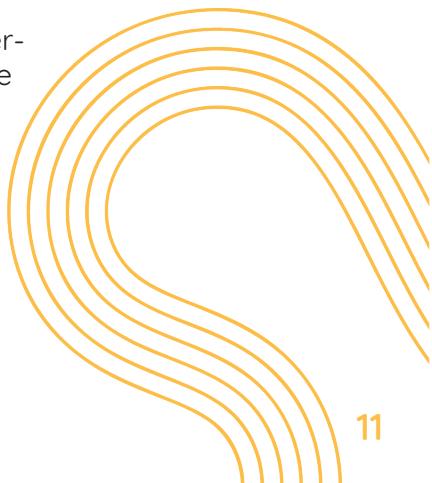
charge des patients âgés et de renforcer la coordination des soins au sein des établissements de santé.

Sur le plan de la communication, des soirées de présentation de Globule et eTICSS ont été organisées pour sensibiliser et former les professionnels de santé. De nouveaux supports de communication ont également été créés afin de mieux diffuser les informations relatives à la plateforme.

Le partenariat avec les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) a été renforcé, facilitant ainsi une meilleure coordination des soins.

Cependant, des tensions sur les effectifs de l'équipe d'animation ont été notées, posant des défis pour maintenir la dynamique du projet.

Enfin, une dynamique inter-régionale s'est développée autour du programme VIGILANS, favorisant la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les régions.



EN CHIFFRES

1 341

Utilisateurs actifs

4

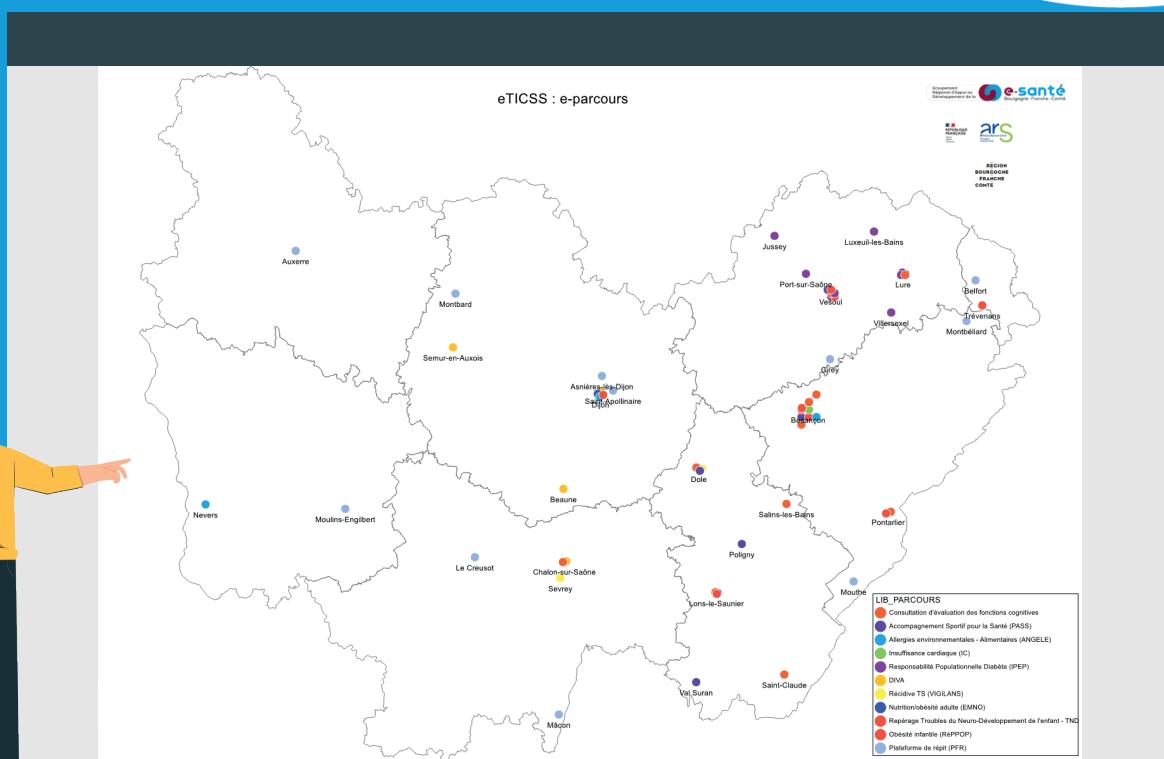
Nouveaux parcours

+ 20%

D'utilisateurs par rapport à 2022

18 987

Patients inclus dans les e-parcours



GLOBULE

Globule est une application mobile de messagerie instantanée conçue pour les professionnels de santé. Intégrée à l'outil de coordination eTICSS, elle assure un partage d'informations fluide et sécurisé, conformément aux réglementations sur la confidentialité des données de santé.

Parmi ses fonctionnalités, Globule permet le partage et l'échange d'informations autour d'un patient, facilitant ainsi la coordination des parcours de soins. Elle assure une communication fluide et sécurisée entre les professionnels et offre un accès direct aux informations des patients depuis l'application.

Les avantages de Globule sont nombreux. Elle améliore la prise en charge des patients en centralisant les informations nécessaires à leur

suivi.

L'application permet également un gain de temps et d'efficacité, en simplifiant les échanges et en réduisant les délais de communication.

En favorisant une meilleure collaboration entre les professionnels de santé, Globule assure une coordination des soins plus fluide et sécurisée.

Globule s'intègre parfaitement à l'écosystème eTICSS, renforçant ainsi la capacité des équipes médicales à travailler ensemble pour offrir des soins de qualité. Grâce à son interface intuitive et ses fonctionnalités avancées, elle est un outil essentiel pour les professionnels souhaitant optimiser la gestion et la coordination des soins.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, l'outil Globule a connu quelques améliorations.

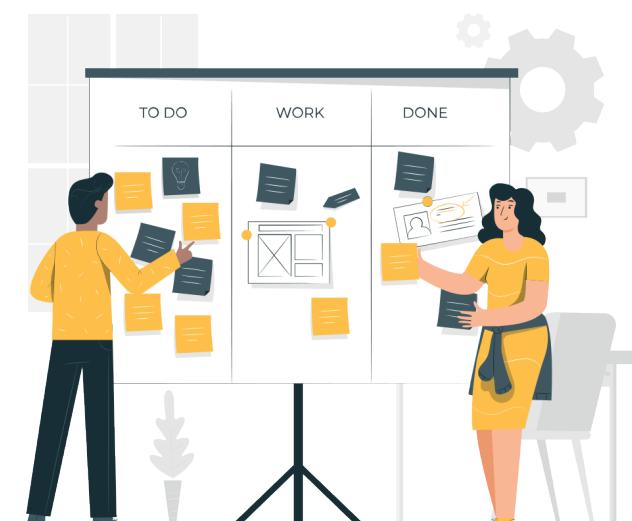
Le module de conversation «Tchat one to one» a été optimisé afin de rendre les échanges entre professionnels de santé plus fluides et efficaces.

L'interopérabilité avec Weda a également été renforcée, permettant une meilleure accessibilité à l'application par les professionnels de santé.

Une nouvelle fonctionnalité, « déclaration de mon absence », a été mise en production. Elle permet aux utilisateurs de signaler leurs absences directement depuis l'application, améliorant ainsi

la gestion des disponibilités et la continuité des soins.

Sur le plan de la communication, douze soirées de promotion et de présentation de Globule et d'eTICSS ont été organisées au sein des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Ces événements ont permis de sensibiliser et de former les professionnels de santé à l'utilisation de Globule, renforçant ainsi son adoption et son utilisation.



EN CHIFFRES

1 418

Comptes activés

1 973

Utilisateurs actifs

+ 50%

D'utilisateurs par rapport à 2022

7 872

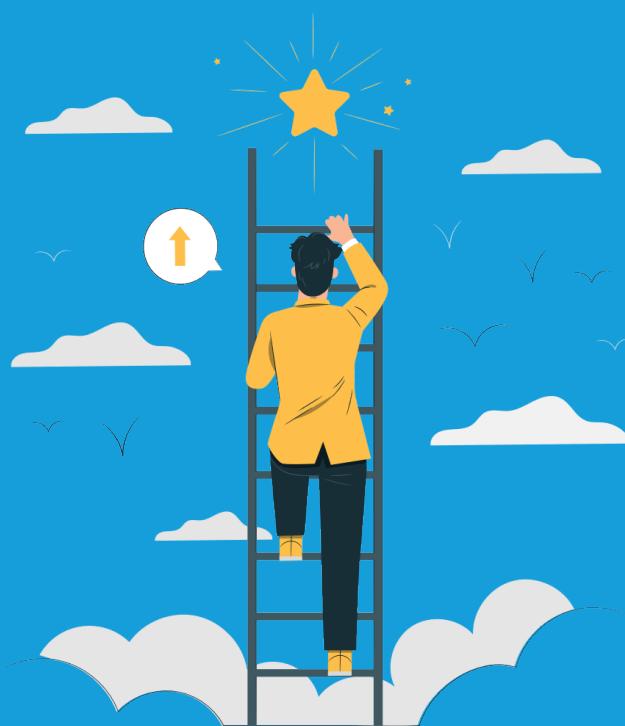
Patients coordonnés sur Globule

+ 43%

De comptes activés par rapport à 2022

+ 111%

De patients coordonnés par rapport à 2022



TÉLÉMÉDECINE

TELMI est la solution régionale de télémédecine de Bourgogne-Franche-Comté, permettant aux professionnels de santé de réaliser des actes médicaux à distance en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

TELMI propose plusieurs fonctionnalités essentielles pour la pratique médicale à distance. Parmi celles-ci, la téléconsultation permet aux patients de consulter un médecin sans avoir à se déplacer.

La télé-expertise offre aux professionnels de santé la possibilité de solliciter l'avis de spécialistes sur des cas complexes.

La télésurveillance médicale, permet à un professionnel médical d'interpréter, à distance, les données nécessaires au suivi médical du patient et de prendre des décisions de prise en charge.

La téléassistance médicale, permet à un professionnel médical d'assister, à distance, un autre professionnel de santé au cours de la

réalisation d'un acte.

Enfin, la télérégulation, permet la réalisation d'une téléconsultation simplifiée sans prise de rendez-vous ni identification du patient.

Les avantages de TELMI sont nombreux.

Tout d'abord, elle améliore l'accès aux soins, permettant aux patients vivant dans des zones rurales ou isolées de bénéficier de consultations médicales. Elle contribue également à l'amélioration de la qualité des soins en facilitant l'accès à des spécialistes, même à distance. TELMI est accessible en ligne, depuis un poste de travail ou un téléphone, offrant ainsi une grande flexibilité d'utilisation. Adaptée aux besoins des professionnels de santé, elle couvre de nombreuses disciplines médicales, assurant une prise en charge complète et efficace.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, plusieurs développements importants ont été réalisés sur l'outil de télémédecine.

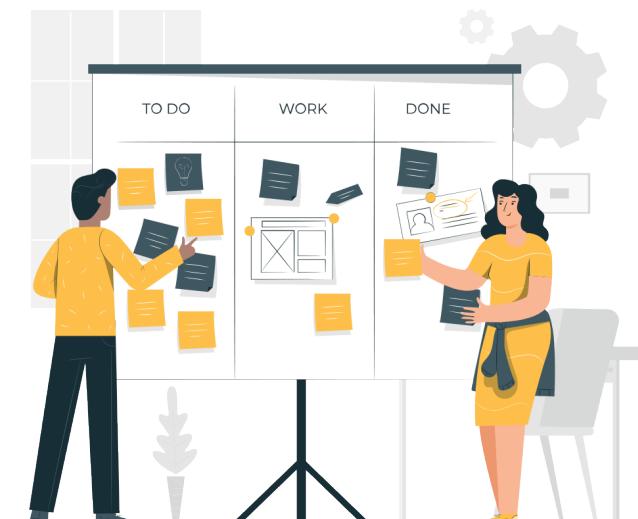
La mise en place du paiement des actes de téléconsultation a facilité la gestion des consultations à distance, assurant ainsi une rémunération adéquate pour les professionnels de santé.

De plus, la facturation des actes de télé-expertise via l'envoi de la feuille de soins à l'Assurance Maladie a été introduite, simplifiant les procédures administratives pour les praticiens.

L'accès à la plateforme de télémédecine a été amélioré grâce à l'usage web et à la mobilité, permettant aux utilisateurs de se connecter plus facilement et de manière plus flexible.

Deux nouvelles spécialités ont également été déployées, élargissant ainsi l'offre de soins disponible.

Enfin, la création d'un club utilisateurs a favorisé l'échange de bonnes pratiques et le retour d'expérience, contribuant à l'amélioration continue des services de télémédecine.



EN CHIFFRES

+ 30%

De RCP

13 868

Télé expertises
réalisées

343

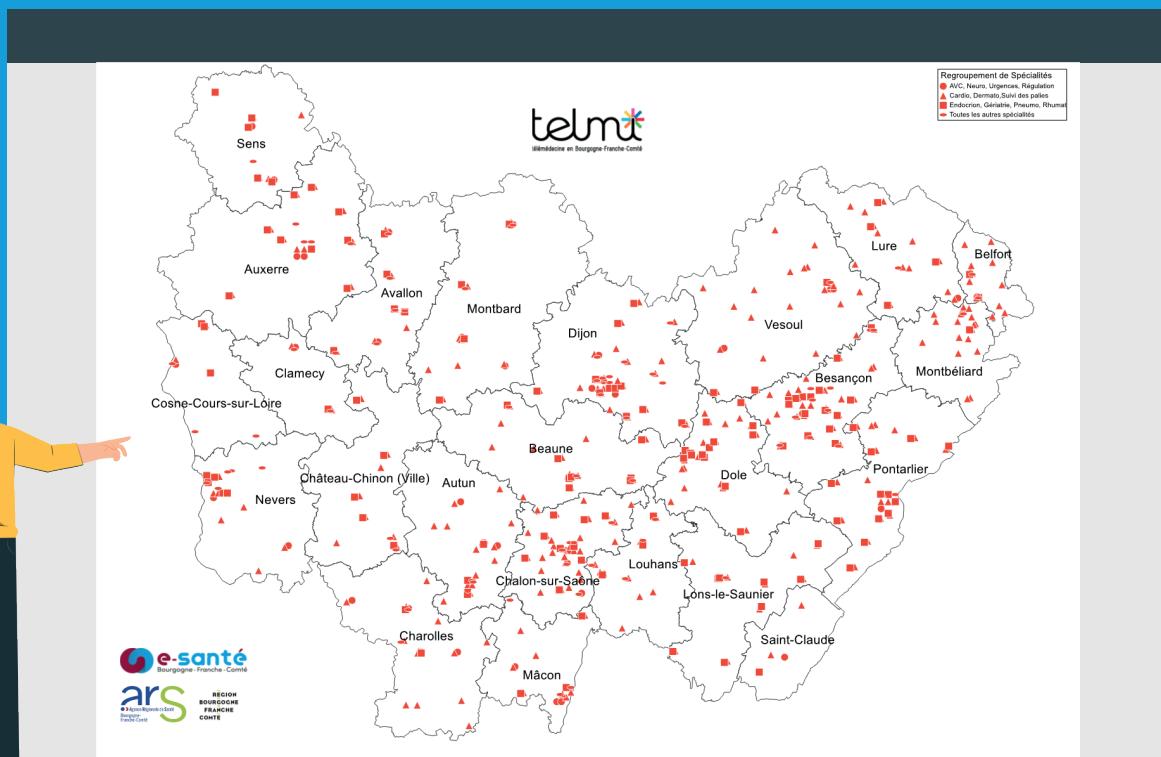
Structures
demandeuses
actives

15

Nouveaux
experts

+ 55%

De déploiements
de projets de
télémédecine



PACS / ARCHIVAGE

Le PACS (Picture Archiving and Communication System) est un système informatique dédié à la gestion, à l'archivage et au partage des images médicales numériques. Ce système modifie la manière dont les images médicales sont stockées et accessibles, offrant une solution aux besoins des établissements de santé.

L'une des principales fonctionnalités du PACS est l'archivage numérique des images. Ces dernières peuvent être conservées dans le système pendant plusieurs mois, voire des années, permettant ainsi une gestion à long terme des données médicales.

En termes de communication et de visualisation, le PACS permet à tous les acteurs du parcours de soins d'accéder facilement aux images, facilitant ainsi la collaboration entre les différents

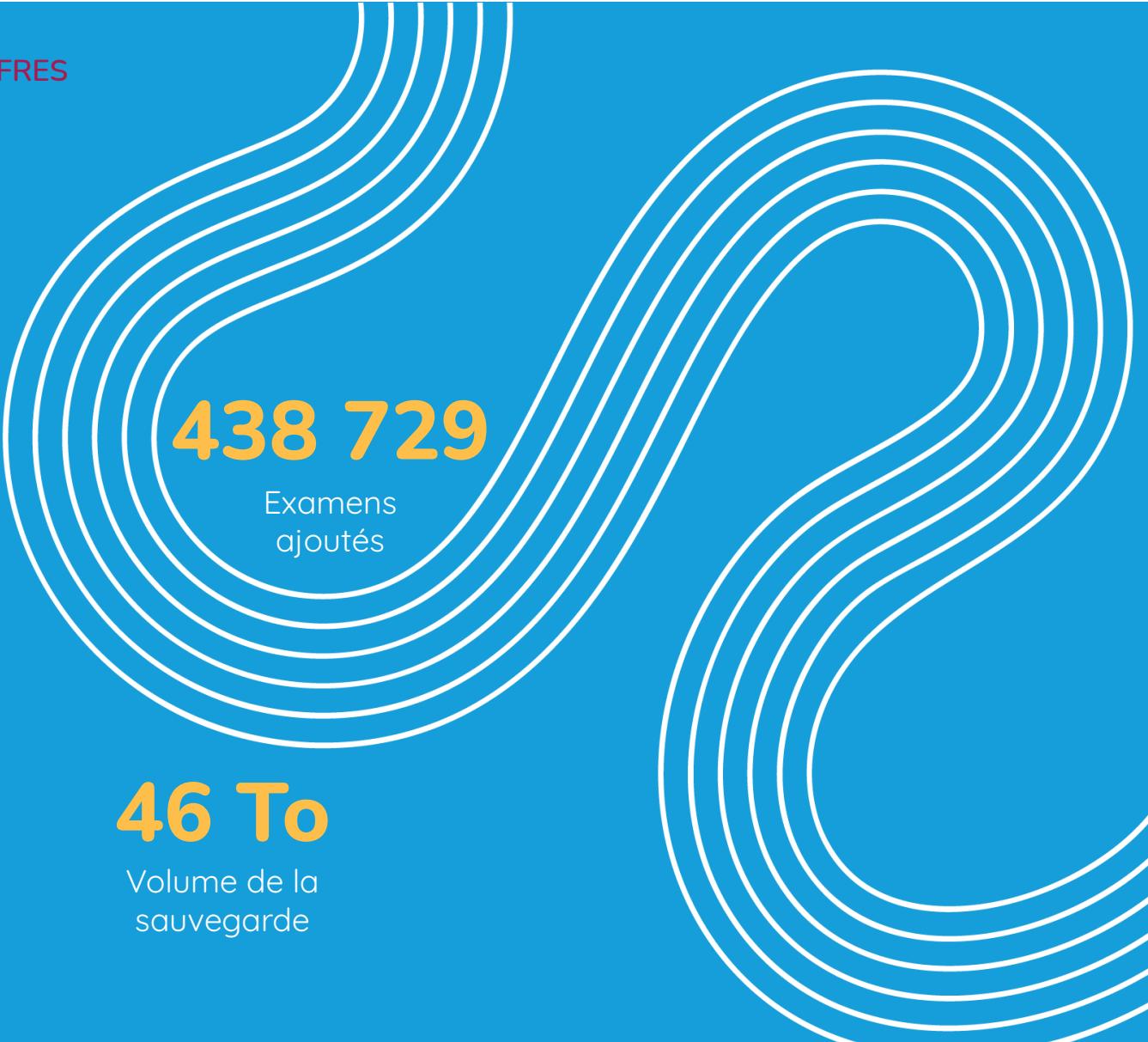
professionnels de santé.

Les avantages offerts par le PACS sont nombreux. Il améliore la circulation de l'information en permettant un partage rapide et sécurisé des images médicales.

Tous les intervenants impliqués dans le parcours de soins du patient peuvent ainsi consulter les images nécessaires, ce qui optimise les diagnostics et les traitements.

De plus, le PACS garantit la protection des images médicales contre les accès non autorisés, assurant ainsi la confidentialité des données patient.

EN CHIFFRES



438 729

Examens
ajoutés

46 To

Volume de la
sauvegarde

TÉLÉSUIVI

Le télésuivi est une plateforme régionale de suivi connecté qui facilite l'interaction entre le patient et l'équipe soignante.

Ce système permet d'assurer un suivi continu des patients en leur fournissant des questionnaires et de la documentation à consulter à des moments précis. Les patients répondent à ces questionnaires et peuvent consulter les documents fournis. L'équipe soignante, quant à elle, consulte les réponses fournies par les patients et est alertée en cas de problème ou de dégradation de l'état de santé du patient.

Les avantages du télésuivi sont multiples. Tout d'abord, il améliore l'auto-prise en charge des patients, les aidant à mieux gérer leur état de santé et à devenir plus autonomes.

Ensuite, il permet une détection précoce des problèmes de santé, ce qui contribue à prévenir les complications.

Enfin, le télésuivi contribue à réduire le nombre d'hospitalisations en permettant aux patients d'être suivis à domicile, ce qui allège la charge des établissements de santé et améliore la qualité de vie des patients.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le projet de télésuivi a connu de nombreux développements notamment avec la mise en production de quatre nouveaux projets.

En janvier 2023, le suivi des maladies thrombo-emboliques veineuses a été mis en place en collaboration avec le CHU de Dijon.

Ce projet permet de surveiller les patients atteints de ces affections de manière continue et d'intervenir rapidement en cas de besoin.

offrant une surveillance continue et adaptée à leurs besoins spécifiques.

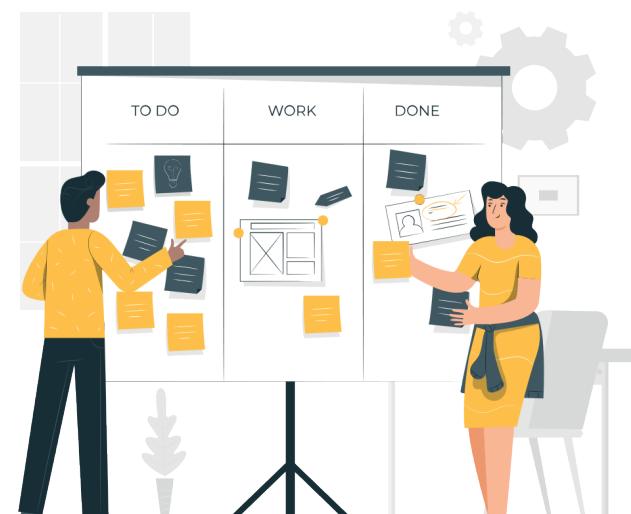
En mars 2023, le programme de récupération améliorée après chirurgie (RAAC) a été déployé, toujours avec le CHU de Dijon.

Ce projet vise à améliorer le suivi postopératoire des patients en facilitant leur rétablissement grâce à un suivi rapproché.

En septembre 2023, le projet RAAC pour la chirurgie bariatrique a été lancé en partenariat avec l'Hôpital Privé Dijon Bourgogne.

Ce suivi spécifique aide les patients à mieux gérer leur période de récupération après une chirurgie bariatrique, en assurant une surveillance attentive de leur état de santé.

Enfin, en décembre 2023, le suivi en oncologie gynécologique a été mis en production avec le CHU de Dijon. Ce projet concerne le suivi des patientes après la mise en place de traitements oncologiques,



EN CHIFFRES

345

Nouveaux patients
inclus dans un
parcours

6

Parcours de
prise en charge



VIA TRAJECTOIRE

ViaTrajectoire est un outil d'aide à l'orientation et à l'admission des patients vers les structures sanitaires et médico-sociales.

Il s'agit d'une plateforme web sécurisée à l'échelle nationale, développée en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce service est conçu pour identifier rapidement les établissements et services adaptés aux besoins spécifiques de chaque patient.

Les principales fonctionnalités de ViaTrajectoire incluent la possibilité de rechercher des établissements par pathologie, besoins et localisation géographique. Les utilisateurs ont accès à des informations détaillées sur les établissements et les services disponibles, telles que les coordonnées et les prestations offertes.

De plus, ViaTrajectoire permet de formuler des

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le projet ViaTrajectoire a connu des développements importants, contribuant ainsi à l'amélioration de l'orientation et de l'admission des patients vers les structures sanitaires et médico-sociales.

Le module Sanitaire : Le programme de retour à domicile (PRADO) a été déployé avec succès en collaboration avec les CPAM et les établissements conventionnés. Ce programme a été conçu pour anticiper les besoins du patient liés à son retour à domicile après l'hospitalisation et fluidifier le parcours ville-hôpital.

Le module TND : Des formations spécifiques ont été dispensées aux plateformes de coordination et d'orientation (PCO), renforçant leurs compétences dans la prise en charge des patients. Par ailleurs, des efforts de communication ont été déployés pour informer les demandeurs. Des vidéos explicatives ont été produites pour rendre le module plus accessible et plus compréhensible.

Le module Grand Âge : Une collaboration étroite avec l'équipe décisionnelle du GRADeS a permis de suivre les statistiques liées aux

demandes d'admission en ligne, simplifiant ainsi le processus pour les patients et les professionnels de santé.

Les avantages de ViaTrajectoire sont nombreux. Cette plateforme facilite et sécurise le parcours des patients en leur permettant d'accéder rapidement aux structures adaptées à leurs besoins. Elle offre une orientation rapide et efficace, répondant aux exigences spécifiques des patients de chaque filière.

ViaTrajectoire est structuré en quatre modules principaux : Sanitaire, Grand Âge, Handicap et Troubles du neuro-développement (TND). Chacun de ces modules est conçu pour répondre aux besoins particuliers des patients relevant de ces catégories, assurant ainsi une prise en charge adéquate et personnalisée.

usages des établissements et services médico-sociaux (ESMS) dédiés au Grand Âge. Ce suivi est important pour évaluer et améliorer les services offerts à cette population.

Le module Handicap : Des initiatives similaires ont été mises en place pour suivre les usages des ESMS spécialisés dans le handicap. De nouveaux dispositifs ont été implantés et des formations au SID-SDO ont été organisées pour les organismes gestionnaires. En partenariat avec la CNSA, des pratiques harmonisées et des demandes d'évolution ont été formulées pour améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Des fiches pratiques ont été élaborées pour tous les modules et diffusées auprès des utilisateurs pour faciliter leur compréhension et leur utilisation. Des vidéos explicatives pour le module TND ont été créées pour accompagner les formations.

Une amélioration notable du taux de synchronisation entre le répertoire opérationnel des ressources (ROR) et ViaTrajectoire a été observée.

EN CHIFFRES



PROGRAMME SÉGUR NUMÉRIQUE

Le Ségur Numérique est un programme national d'investissement destiné à moderniser le système de santé français en le rendant plus numérique. Son objectif principal est de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre les professionnels de santé et les usagers.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions sont prévues par le programme. Premièrement, il inclut le financement de l'équipement des professionnels de santé en outils numériques, ce qui permet de renforcer leur capacité à utiliser le numérique dans leur pratique quotidienne.

Ensuite, le programme prévoit le déploiement de services socles tels que le dossier médical partagé (DMP) et la messagerie sécurisée de santé (MSS), qui sont essentiels pour la gestion et l'échange

sécurisé des informations de santé.

Le Ségur Numérique met l'accent sur l'accompagnement des professionnels de santé et des usagers dans l'utilisation des outils numériques de santé. Cet accompagnement est crucial pour assurer une adoption efficace et une utilisation optimale des nouvelles technologies, garantissant ainsi que les bénéfices de ces outils se traduisent par une amélioration des soins et de la gestion des données de santé.

Ces actions combinées visent à créer un environnement de santé plus connecté et plus sécurisé, facilitant ainsi la collaboration entre les différents acteurs du secteur et améliorant l'efficacité des soins prodigués aux patients.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le programme Ségur Numérique a vu la réalisation de nombreuses actions importantes visant à moderniser le système de santé français et à renforcer le partage des données de santé entre les professionnels de santé et les usagers.

Achèvement de l'accompagnement autour des programmes de financement : Les initiatives d'accompagnement ont été finalisées, notamment dans le cadre du programme SUN ES et du SONS vague 1, avec 26 dépôts de candidature pour 16 atteintes de cibles lors de la fenêtre 3 du SUN ES, et 109 dépôts supplémentaires lors du report de la fenêtre 4.

Programme SONS ESMS : Des efforts considérables ont été déployés en matière de communication et de sensibilisation, notamment avec une campagne d'information dédiée au programme SONS ESMS, visant à informer et à mobiliser les acteurs concernés.

Évolutions techniques : Une part significative du travail en 2023 a été consacrée à l'accompagnement des professionnels de santé dans la transition du connecteur API de la version

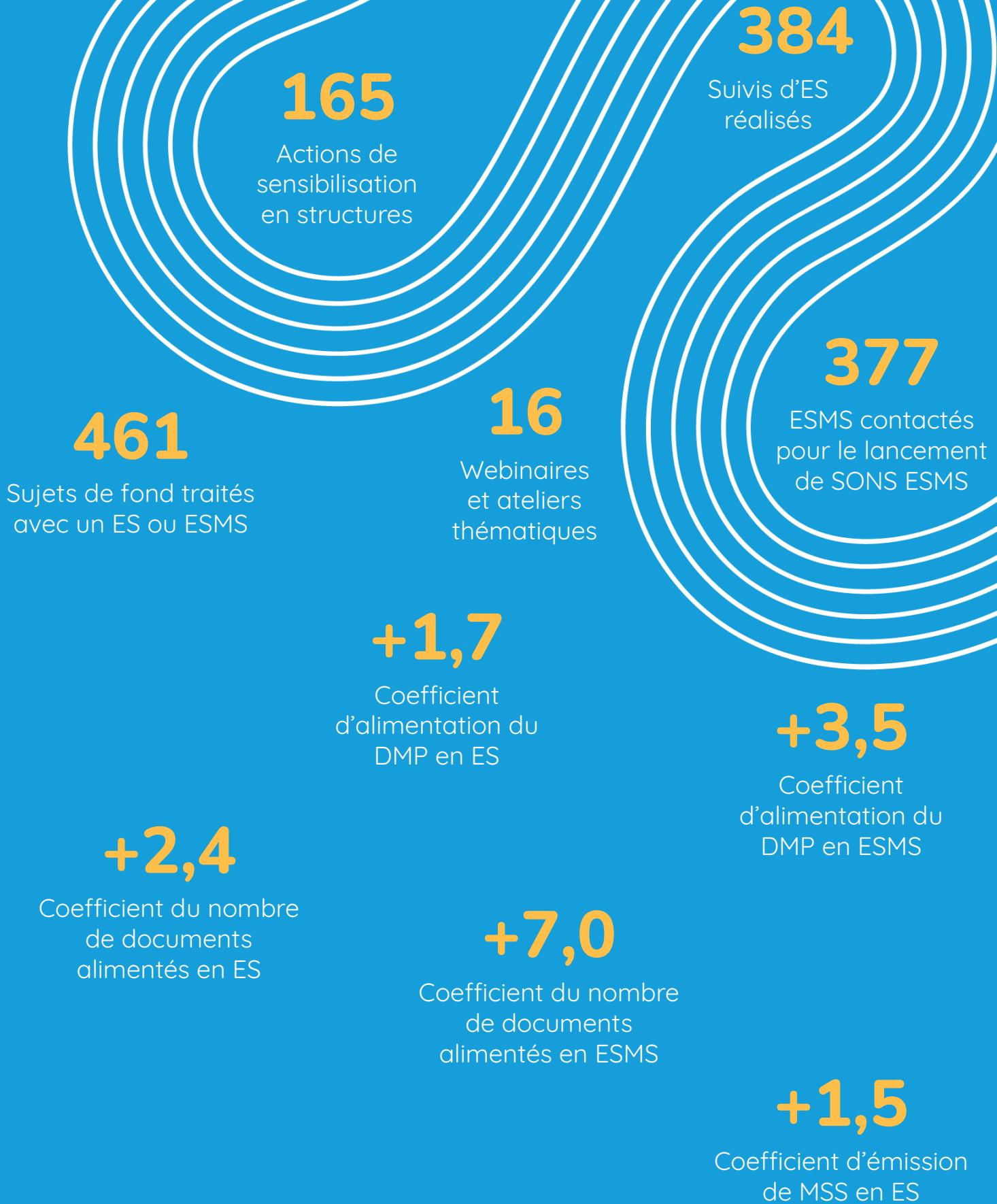
1 à la version 2. Cette mise à jour technique était essentielle pour répondre aux nouveaux objectifs fixés par le Ségur Numérique, et a inclus la mise en place d'un nouveau plan d'actions adapté.

Accompagnement des usages : L'année a également été marquée par un accompagnement axé sur l'amélioration du taux de qualification INS et de l'alimentation du dossier médical partagé. En parallèle, le périmètre des documents alimentés a été élargi pour améliorer continuellement l'alimentation des documents existants.

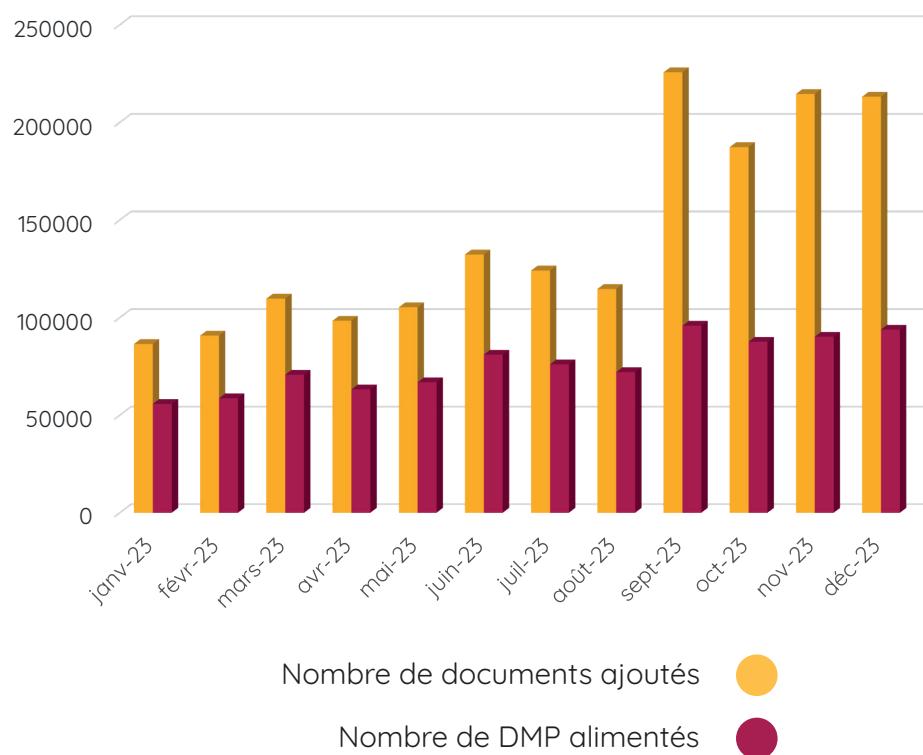
Renforcement de l'équipement MSS : L'exhaustivité de l'équipement en Messagerie Sécurisée de Santé a été renforcée, améliorant ainsi la coordination entre les soins de ville et les hôpitaux.

Construction de processus structurés : Enfin, des processus bien définis ont été mis en place pour assurer un accompagnement, une communication et une intervention efficaces. Ces processus structurés visent à garantir que les objectifs du programme Ségur Numérique soient atteints de manière cohérente et coordonnée.

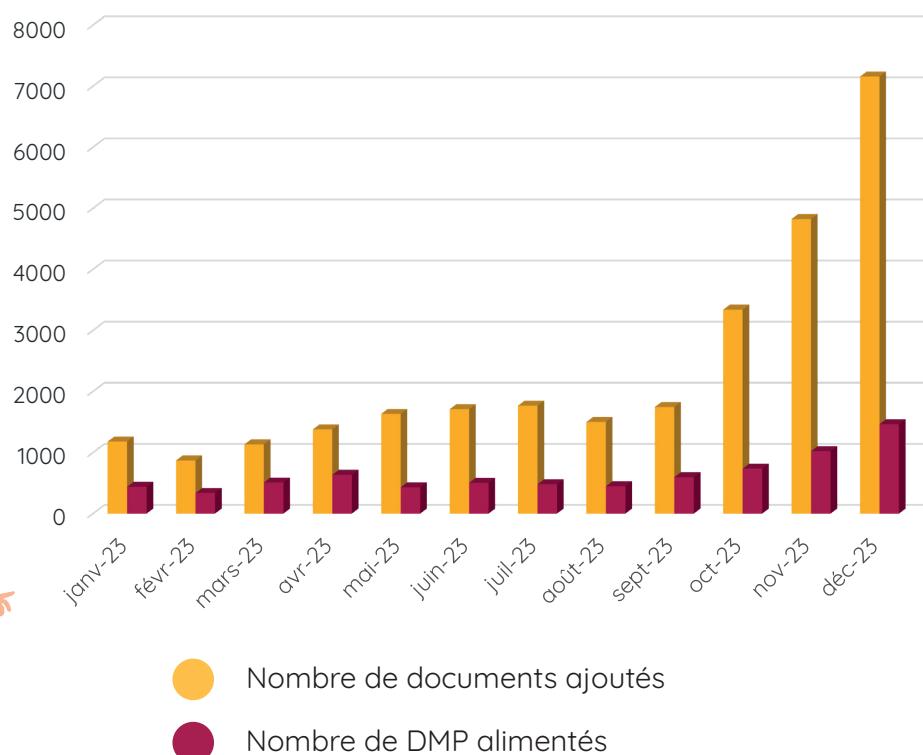
EN CHIFFRES



ALIMENTATION DU DMP PAR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES



ALIMENTATION DU DMP PAR LES ESMS



MON ESPACE SANTÉ

Mon Espace Santé est un service public permettant à chaque citoyen de stocker et partager ses données de santé avec les professionnels de santé de son choix.

Cet outil sécurisé centralise divers documents de santé, tels que les comptes-rendus d'examens et les ordonnances, facilitant ainsi leur gestion.

Grâce à sa messagerie intégrée, les utilisateurs peuvent communiquer en toute sécurité avec leurs professionnels de santé, garantissant la confidentialité des échanges. Mon Espace Santé propose également un catalogue d'applications et de services numériques liés à la santé, permettant aux utilisateurs de gérer leur santé de manière proactive.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, Mon Espace Santé a renforcé son impact à travers plusieurs avancées significatives.

L'animation et l'accompagnement du réseau des Ambassadeurs Mon Espace Santé ont été au cœur des actions. Pour soutenir ce réseau, le kit de communication destiné aux ambassadeurs a été mis à jour et développé, permettant une meilleure diffusion des informations et des ressources.

Des séances de formation trimestrielles ont été organisées pour tenir les ambassadeurs informés des dernières évolutions fonctionnelles de l'outil. Cela a assuré que tous les membres du réseau disposent des connaissances les plus récentes pour accompagner efficacement les utilisateurs.

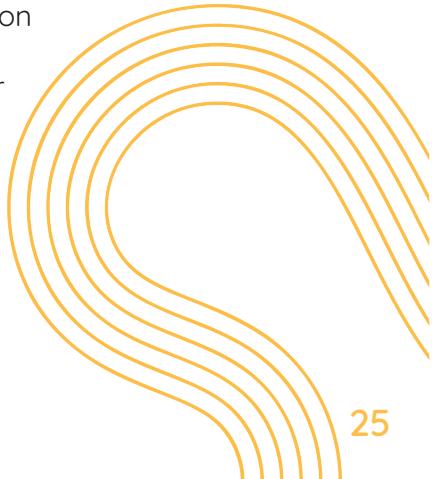
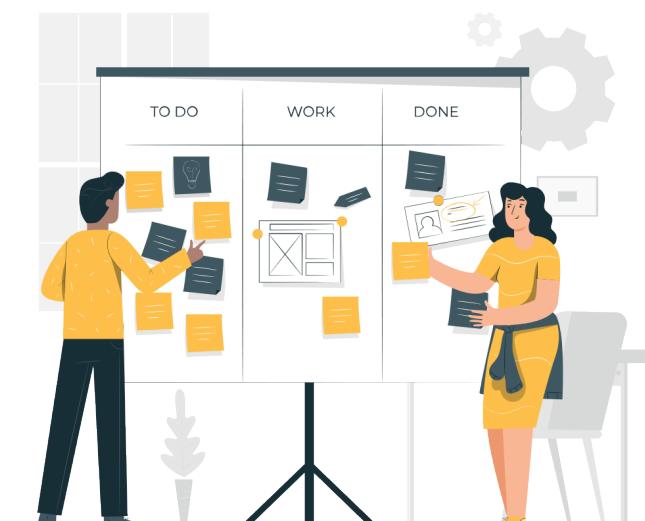
En centralisant les informations, Mon Espace Santé améliore la coordination des soins et facilite une meilleure communication entre patients et professionnels de santé. Les patients peuvent consulter leurs documents de santé à tout moment et de n'importe où, un avantage crucial en cas d'urgence ou de consultation avec différents spécialistes.

En 2023, Mon Espace Santé a continué à répondre aux besoins croissants des citoyens de Bourgogne-Franche-Comté, s'imposant comme un outil incontournable pour une prise en charge médicale plus efficace et mieux coordonnée.

Parallèlement, une newsletter dédiée aux activités du réseau et aux nouveautés de Mon Espace Santé a été lancée. Cet outil de communication a renforcé le lien entre les ambassadeurs en les tenant informés des actualités et des mises à jour de l'outil.

Une campagne de communication a également été menée dans le but de promouvoir les avantages d'être une structure ambassadrice, avec le slogan « Être structure ambassadrice c'est... ». Cette campagne a mis en lumière les bénéfices et les responsabilités des structures impliquées, encourageant davantage d'organisations à rejoindre le réseau.

Afin de dynamiser le réseau et de sensibiliser le grand public, des demi-journées départementales d'animation du réseau et des actions grand public ont été organisées dans trois départements : l'Yonne (89), la Côte-d'Or (21), et la Saône-et-Loire (71). Ces événements ont permis de renforcer la visibilité de Mon Espace Santé au niveau régional et de promouvoir son utilisation auprès d'un public plus large.



EN CHIFFRES

130

Ambassadeurs

24

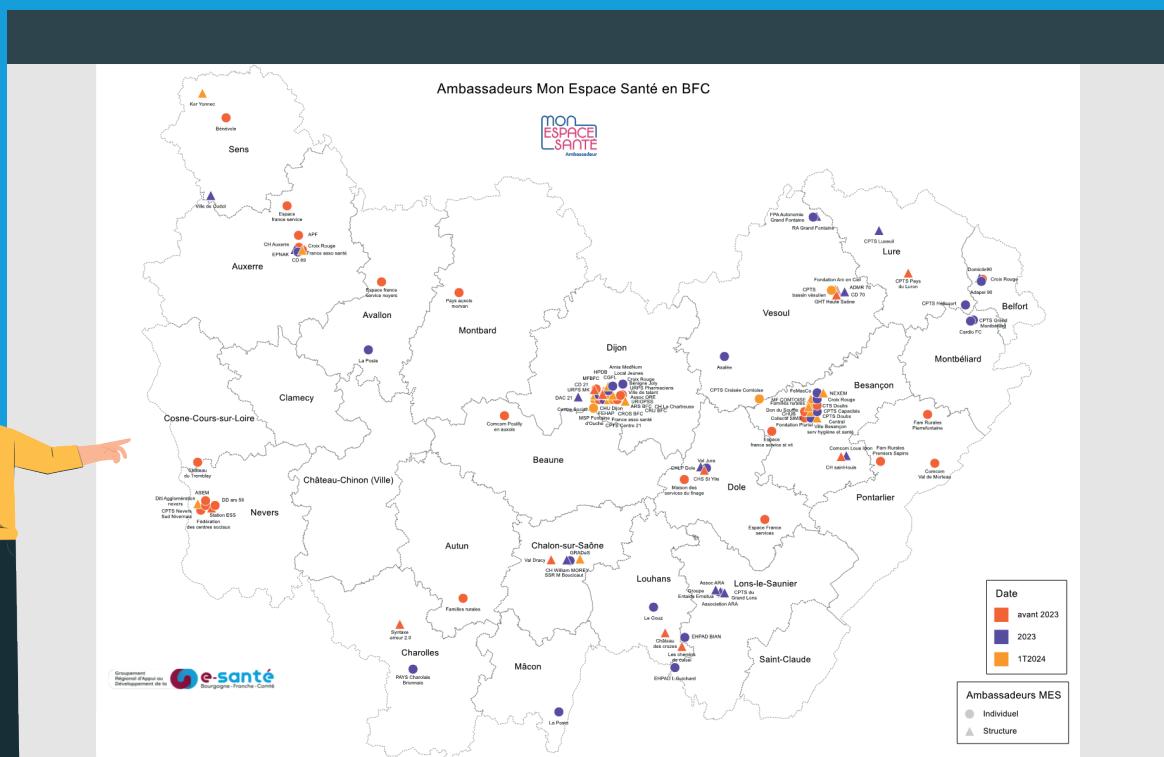
Structures ambassadrices

4 000

Personnes sensibilisées

195

Actions de sensibilisation



IDENTITOVIDILANCE

L'identitovigilance est une démarche visant à fiabiliser l'identification des patients pour sécuriser leurs données de santé. Ce service accompagne les structures de santé dans la mise en place d'une stratégie garantissant la bonne identification de l'usager à chaque étape de sa prise en charge.

L'un des principaux avantages de l'identitovigilance est la sécurité accrue des patients. Une identification précise permet d'éviter les erreurs de médication, les traitements mal dirigés et les retards de prise en charge. En garantissant que chaque patient est correctement identifié, les professionnels de santé peuvent fournir des soins plus sûrs et plus appropriés.

De plus, l'identitovigilance améliore la qualité des données. Une identification fiable des patients garantit l'exactitude des dossiers médicaux, ce qui facilite un meilleur diagnostic et une planification des traitements plus efficace. Les informations médicales étant correctement attribuées, les professionnels de santé peuvent prendre des décisions éclairées basées sur des données précises et complètes.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

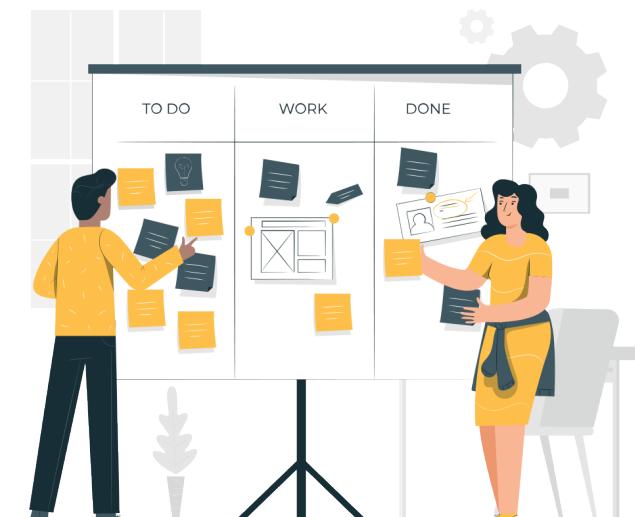
En 2023, le service identitovigilance a réalisé des avancées grâce à des partenariats stratégiques et une coopération inter-projets.

La collaboration étroite avec l'agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté et le RéQua a permis d'organiser et d'animer quatre comités régionaux d'identitovigilance pour les établissements de santé (CRIV ES) et quatre pour les établissements médico-sociaux (CRIV ESMS). Ces comités ont été essentiels pour harmoniser les pratiques et renforcer la sécurité des données de santé.

En termes de coopération inter-projets, une synergie a été développée avec les services système d'information et développement des

usages du projet eTICSS.

Ce travail en commun a conduit au développement et à la mise en production de Confiance, une solution clé pour assurer la fiabilité des données d'identification des patients.



EN CHIFFRES

82

Heures de formation dispensées

238

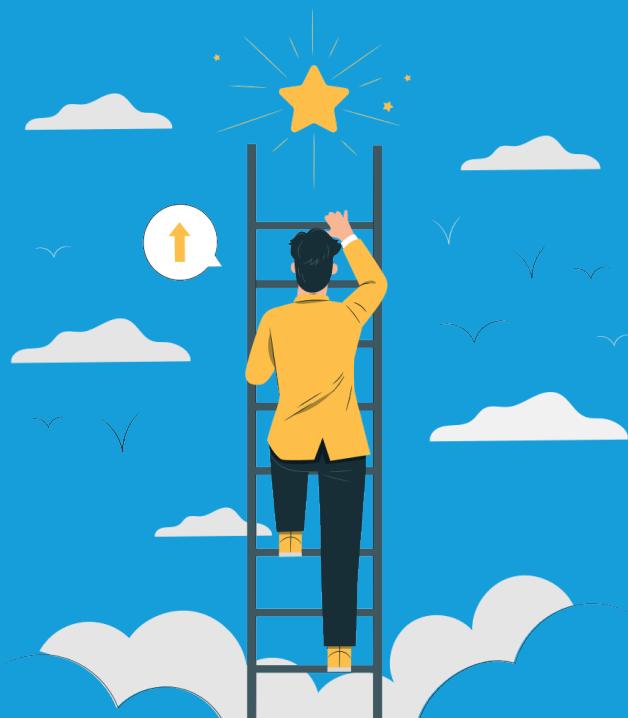
Personnes formées

45

Référents identitovigilance présents dans les structures en région

63

Sessions de formation



IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS)

L'identité nationale de santé est une identité de référence partagée par tous les acteurs de santé, permettant un référencement fiable des données de santé.

Ce système vise à améliorer la coordination des soins en facilitant le partage des informations médicales entre les différents professionnels de santé, assurant ainsi une prise en charge plus efficiente.

L'INS joue un rôle important dans la réduction des erreurs médicales. Grâce à une identification précise des patients, les risques d'erreurs de médication et de doublons de dossiers sont minimisés. Chaque patient se voit attribuer un matricule unique et permanent, garantissant une

identification sûre et fiable au sein du système de santé. En complément de ce matricule, l'INS comprend cinq traits d'identification : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance ainsi que le sexe, permettant de confirmer l'identité du patient.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le référencement des données de santé avec l'INS est obligatoire pour tous les acteurs de santé.

Cette mesure vise à standardiser l'identification des patients et à renforcer la sécurité et la fiabilité des données de santé.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le service INS a réalisé des avancées importantes dans son déploiement et dans l'amélioration du taux de qualification.

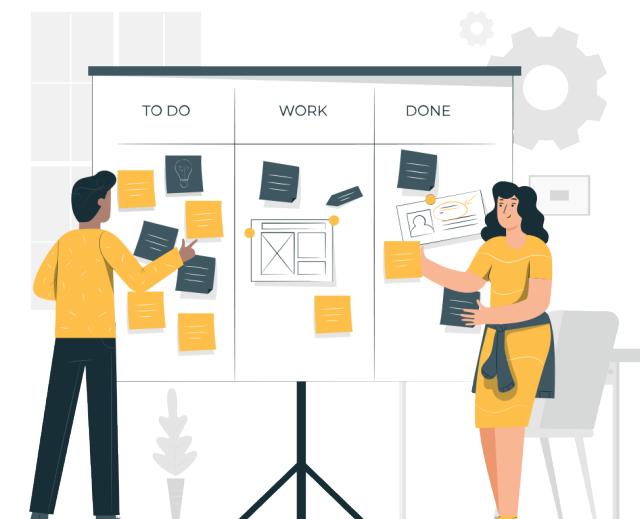
Le déploiement de l'INS a été soutenu par un accompagnement actif des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Pour sensibiliser les professionnels de santé au référentiel national d'identitovigilance (RNIV) et à l'INS, plusieurs webinaires ont été organisés. Ces sessions ont permis de diffuser des informations essentielles et de répondre aux questions des professionnels, facilitant ainsi leur adhésion et leur compréhension des enjeux de l'INS.

En parallèle, des efforts significatifs ont été

déployés pour améliorer le taux de qualification de l'INS, un pré-requis indispensable à l'alimentation du dossier médical partagé depuis septembre 2023.

L'accompagnement des structures a inclus des webinaires dédiés à l'amélioration du taux de qualification et aux techniques de requêtage. Ces webinaires ont offert des outils et des méthodes pour obtenir une mesure plus précise de ce taux.



EN CHIFFRES

2 667 720

Appels au
téléservice INSi

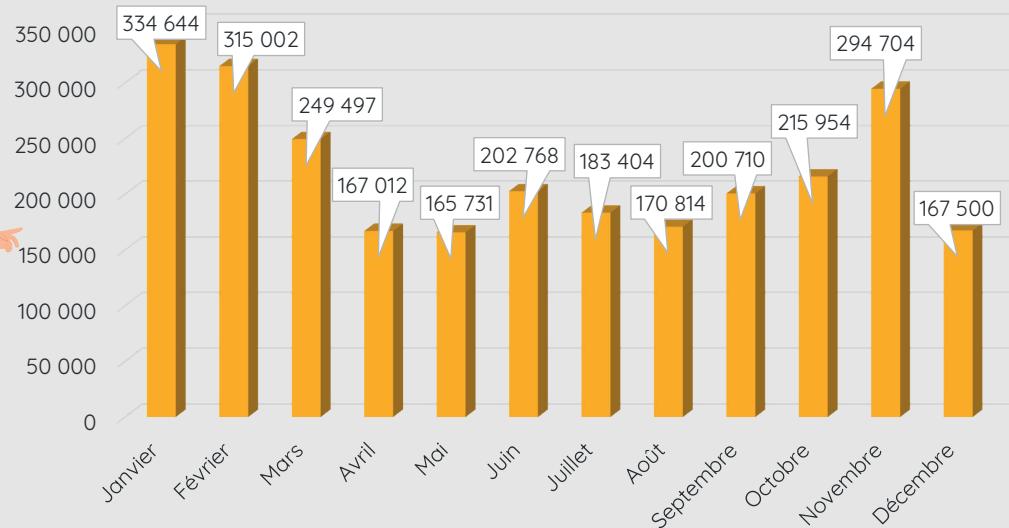
1 456 178

Appels au téléservice
INSi pour les
structures sanitaires

+ 20%

Amélioration du
taux de qualification
moyen

Répartition des appels au téléservice INSi



MESSAGERIE SÉCURISÉE DE SANTÉ (MSS)

La messagerie sécurisée de santé est un outil numérique conçu pour permettre aux professionnels de santé d'échanger des données de santé de manière sécurisée et confidentielle. Cet outil joue un rôle crucial dans la protection des données de santé.

L'un des principaux avantages de la MSS est la sécurité renforcée des données de santé. Grâce à un chiffrement de bout en bout, la MSS empêche

tout accès non autorisé aux données de santé, garantissant ainsi leur confidentialité.

La MSS contribue également à la fluidification de la communication entre les professionnels de santé. En facilitant les échanges entre médecins, spécialistes, hôpitaux, cliniques et autres acteurs de santé, la MSS permet un partage rapide et sécurisé des informations nécessaires à la prise en charge des patients.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

L'année 2023, a marqué l'arrêt de l'exploitation des plateformes de messageries des deux anciens GCS.

En préparation au contrat opérateur V2, des démarches et des prérequis techniques ont été validés en collaboration avec l'agence du numérique en santé. Ce processus a permis d'obtenir le financement opérateur associé, garantissant ainsi les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du nouveau contrat.

Le déploiement de boîtes aux lettres (BAL) organisationnelles a également été une priorité en 2023.

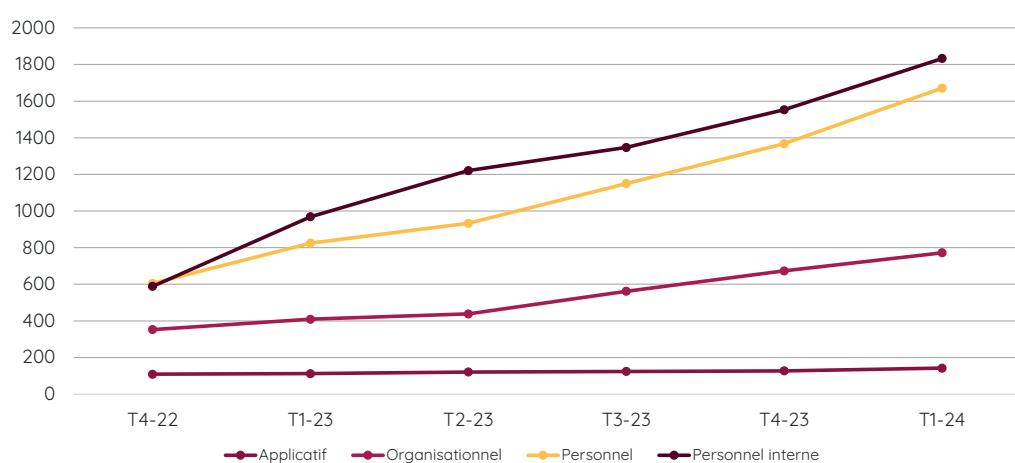
Un projet d'équipement des officines de Bourgogne-Franche-Comté en BAL organisationnelles a été lancé en collaboration avec l'union régionale des professionnels de santé

(URPS) Pharmaciens de BFC. Ce déploiement vise notamment à renforcer la communication sécurisée au sein des officines.

Le déploiement des BAL organisationnelles à destination des établissements et services sociaux et médico-sociaux a également été intensifié. Cette initiative vise à favoriser une communication plus fluide et sécurisée au sein de ces établissements, améliorant ainsi la coordination des soins et la gestion des informations médicales sensibles.

Ces réalisations ont permis de consolider l'infrastructure de la MSS, assurant une communication sécurisée et efficace entre les différents acteurs de santé en Bourgogne-Franche-Comté.

Cumul mensuel des créations de comptes MSS



EN CHIFFRES

2 065

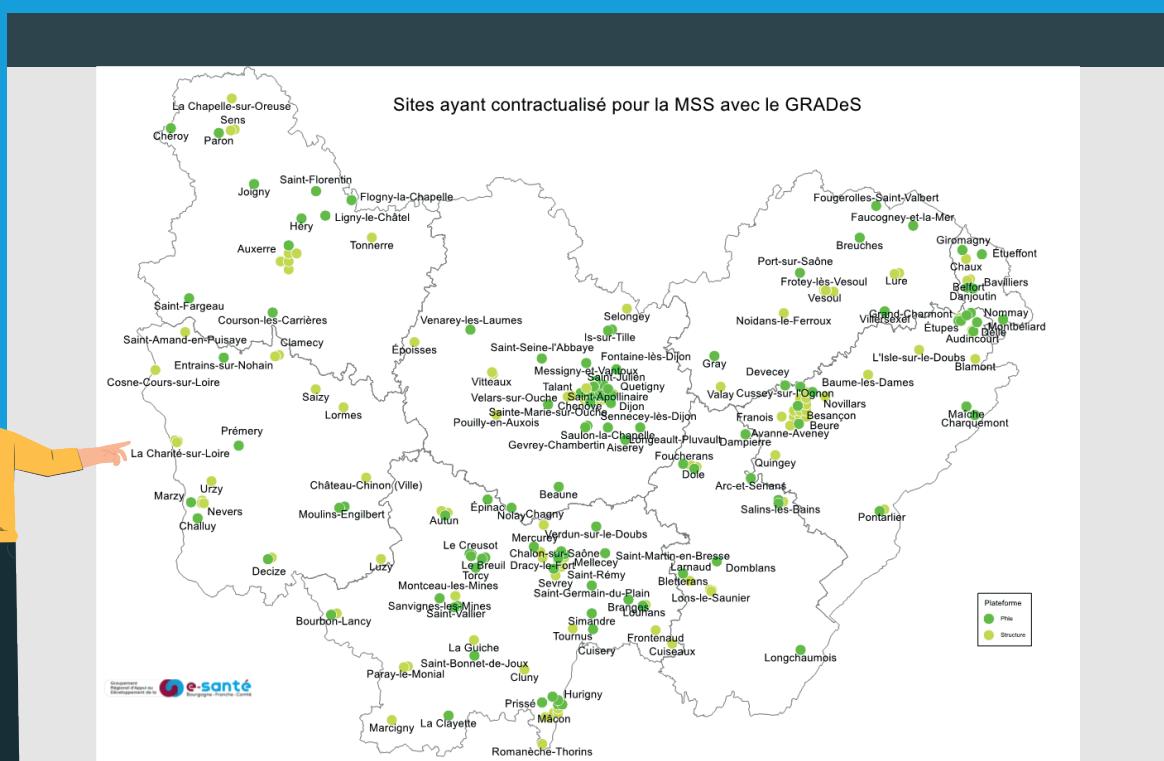
Comptes MSS créés en 2023

337

Sites équipés de la MSS

4 350

Comptes MSS déployés



DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)

Le dossier médical partagé est un carnet de santé informatisé et sécurisé, accessible en ligne. Il contient toutes les informations de santé de l'usager, telles que ses antécédents médicaux, ses allergies, ses traitements en cours, ainsi que ses examens et analyses.

Le fonctionnement du DMP repose sur la centralisation des informations de santé de l'usager, permettant ainsi un accès facilité et sécurisé à ces données.

L'objectif principal du DMP est de permettre à l'usager de partager ses informations de santé avec les professionnels de santé de son choix, améliorant ainsi sa prise en charge.

Les avantages du DMP sont nombreux. Il permet aux professionnels de santé d'avoir une vision globale de l'historique médical de l'usager, ce qui facilite le diagnostic et le suivi des traitements.

L'usager, quant à lui, peut accéder à son DMP à tout moment et depuis n'importe où, rendant le partage de ses informations de santé avec les professionnels de santé plus simple.

La sécurité et la confidentialité des données sont des priorités pour le DMP. Les informations de santé sont protégées et l'accès aux données est sécurisé, garantissant la confidentialité des informations médicales de chaque usager.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

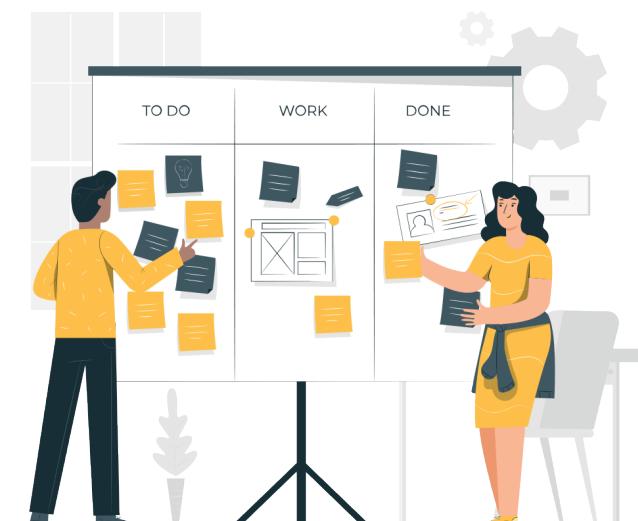
En 2023, le dossier médical partagé a progressé grâce à diverses réalisations.

Le soutien au déploiement des outils métiers Ségur a été important. Les établissements de santé ont été accompagnés dans l'adoption d'outils compatibles avec les services socles Ségur, facilitant ainsi l'intégration du DMP dans leurs pratiques quotidiennes.

Des actions spécifiques ont été initiées à destination des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Des webinaires et des actions de proximité ont été organisés auprès des grappes d'ESMS pour faciliter le déploiement du DMP et accroître son adoption dans ce secteur.

Les typologies de documents intégrés au DMP ont été élargis, offrant une représentation plus complète des données de santé des patients. Cela permet une vision plus globale et précise des informations médicales, bénéfique tant pour les professionnels de santé que pour les usagers.

Des ateliers collaboratifs ont été organisés pour partager l'expertise entre les établissements de santé et les éditeurs. Ces ateliers de proximité ont favorisé l'échange de connaissances sur des thématiques spécifiques, telles que l'alimentation des comptes rendus de biologie.



EN CHIFFRES

x 2

Rythme
d'alimentation du
DMP

1,7 m

De documents
transmis par des
établissements de
santé

Nombre de documents mis à disposition dans Mon Espace Santé
par habitant en rythme annuel



PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE

Le programme ESMS Numérique vise à déployer un Dossier Usager Informatisé (DUI) dans l'ensemble des Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Cette initiative, lancée en 2023 et prévue pour se poursuivre jusqu'en 2025, s'inscrit dans une phase de généralisation avec pour objectif principal l'intégration d'outils numériques afin d'optimiser la gestion des informations des usagers.

Le projet est piloté au niveau régional par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien technique du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé. En complément, le Collectif SI Médico-Social apporte son expertise terrain, assurant une approche adaptée aux besoins spécifiques des ESMS.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le programme ESMS Numérique a accompli plusieurs actions significatives pour soutenir les établissements et services médico-sociaux de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le renforcement du suivi individualisé a permis d'atteindre 179 rendez-vous mensuels, assurant ainsi un accompagnement sur mesure pour les porteurs de projet et permettant de répondre de manière précise à leurs besoins spécifiques.

Un webinaire dédié au lancement des nouveaux projets a permis d'offrir une plateforme d'échanges et d'informations aux porteurs de projet. Ce webinaire a permis de poser des bases solides pour la mise en œuvre des nouveaux projets.

Afin de partager l'expertise et de proposer des solutions concrètes aux défis rencontrés, 9 ateliers animés par des experts ont été organisés. Ces ateliers ont offert un espace d'échanges techniques et méthodologiques, contribuant à la résolution des défis rencontrés par les ESMS.

La collaboration entre les différents acteurs a également été mise en avant lors d'une journée de groupe de travail consacrée aux usages. Cette journée a favorisé l'échange d'expériences et a

Cinq axes d'intervention structurent le projet :

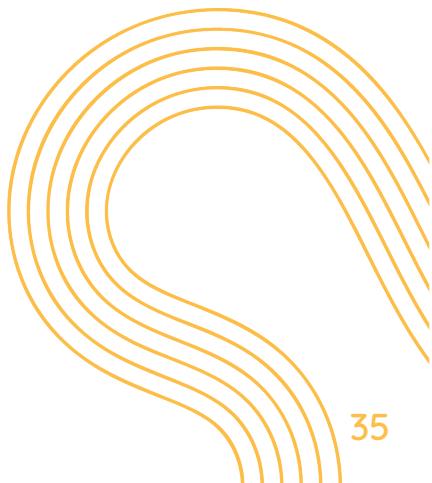
- Pilotage du programme
- Promotion
- Instruction des candidatures
- Accompagnement au déploiement
- Suivi des usages

Les avantages attendus du programme ESMS Numérique sont nombreux. Il vise à améliorer la qualité de la prise en charge des usagers en facilitant le partage d'informations entre les professionnels de santé et en assurant une meilleure coordination des soins. Le projet permet un gain de temps et d'efficacité pour les équipes, qui peuvent se consacrer davantage à leur mission principale grâce à la simplification des processus administratifs.

permis de discuter des meilleures pratiques pour l'utilisation des DUI.

Deux journées de rencontres ont été organisées pour les porteurs de projet. Ces journées ont permis de tisser des liens, de partager des bonnes pratiques et de créer un réseau entre les porteurs de projet.

Ces moments d'échanges et de collaboration ont permis de garantir un accompagnement complet des porteurs de projet, les aidant dans toutes les étapes du déploiement. Les partages d'expérience ont fédéré les porteurs et facilité le début des usages des services socles.



EN CHIFFRES

33%

Des ESMS
de la région
représentés

892

ESMS
embarqués

500 000

Euros de fonds
d'intervention régional
pour le matériel

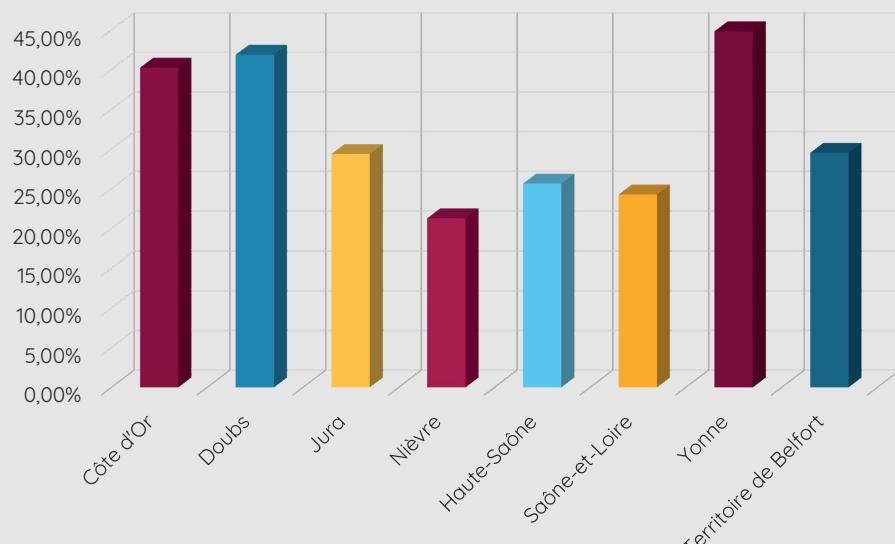
6 089 395

Euros de financement
engagé

33

Projets
financés

Taux d'embarquement des ESMS numérique



SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS (SAS) / URGENCES

Le service d'accès aux soins est un service conçu pour être accessible à tous les habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté, indépendamment de leur lieu d'appel.

Son objectif principal est de permettre à chacun d'accéder rapidement aux soins nécessaires, notamment en cas d'urgence ou de besoin de soins non programmés (SNP).

Le SAS s'appuie sur plusieurs fonctionnalités. Un numéro unique, le 15, disponible 24h/24 et 7j/7, permettant une prise en charge rapide par des professionnels de santé. Une fois le contact établi, les besoins du patient sont évalués afin de les orienter vers la solution la plus appropriée, que ce soit un rendez-vous chez un professionnel de santé ou une prise en charge par les services d'urgence.

Pour les professionnels de santé, une plateforme numérique dédiée est mise à disposition. Cette plateforme offre un accès complet à l'offre de soins disponible sur le territoire et facilite la prise de rendez-vous rapide pour les patients.

Le SAS présente plusieurs avantages, tels que la réduction des délais d'attente, l'amélioration de la coordination des soins et la lutte contre les inégalités d'accès aux soins.

Depuis son lancement, l'expérimentation du SAS en Bourgogne-Franche-Comté s'est avérée concluante. Le SAS 21/58 a été lancé en juin 2021, suivi du SAS 71 en décembre 2022, témoignant de la progression continue de ce service dans la région.

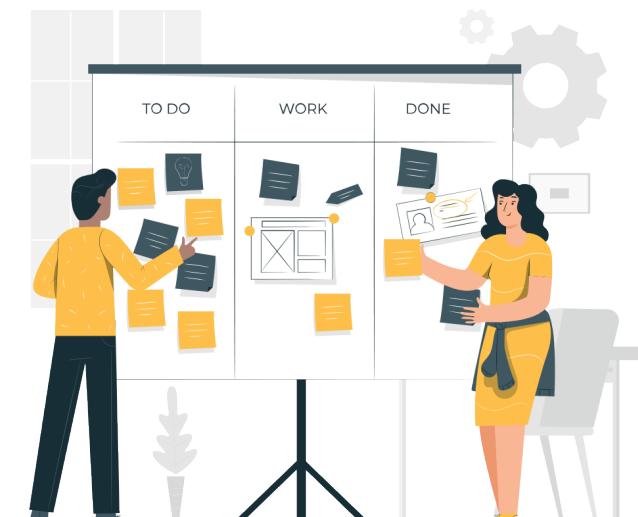
RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le projet SAS a connu des avancées importantes.

L'interopérabilité a été améliorée grâce à une collaboration initiée par l'Agence du Numérique en Santé, réunissant les éditeurs de logiciels de rendez-vous en ligne et la plateforme SAS.

L'expansion du SAS en Bourgogne-Franche-Comté s'est également concrétisée avec le lancement réussi, fin décembre 2023, du SAS 25/39/90/70. Ce nouveau service regroupe quatre départements (Doubs, Jura, Territoire de Belfort, Haute-Saône) et constitue une première

en France, marquant une étape importante dans la couverture territoriale du SAS.



EN CHIFFRES

11 280

Prises de RDV
SAS 21/58

54

Régulateurs inscrits
dans le SAS 21/58

424

Prises de RDV
SAS 71

+ 32

Effecteurs enrôlés
dans le SAS 71

36

Régulateurs
inscrits dans le
SAS 71

106

Effecteurs enrôlés
dans le SAS
25/39/70/90

17

Régulateurs
inscrits dans le
SAS 25/39/70/90

50

Prises de RDV SAS
25/39/70/90

+ 93

Effecteurs
enrôlés dans
le SAS 21/58



LES OUTILS RÉGIONAUX EN CANCÉROLOGIE

Le GRADeS héberge les outils régionaux et accompagne les porteurs de projets visant à améliorer la prise en charge des patients en cancérologie.

Le dossier communicant de cancérologie (DCC) porté par le dispositif régional spécifique du cancer (DSRC) OncoBFC, en lien avec l'agence régionale de santé et le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté.

La version 2.0 du DCC vise à proposer un système d'information couvrant l'ensemble des étapes de la prise en charge du patient en cancérologie.

Les bonnes pratiques en chimiothérapie (BPC) porté par le CHU de Besançon.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

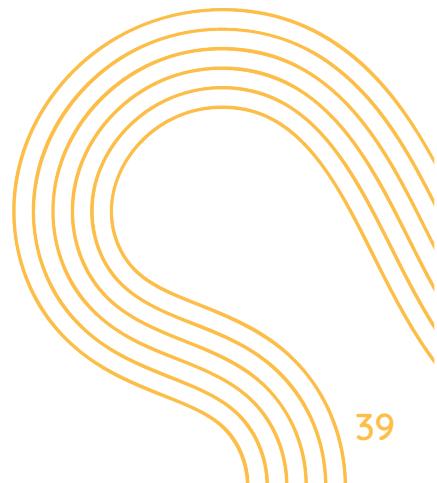
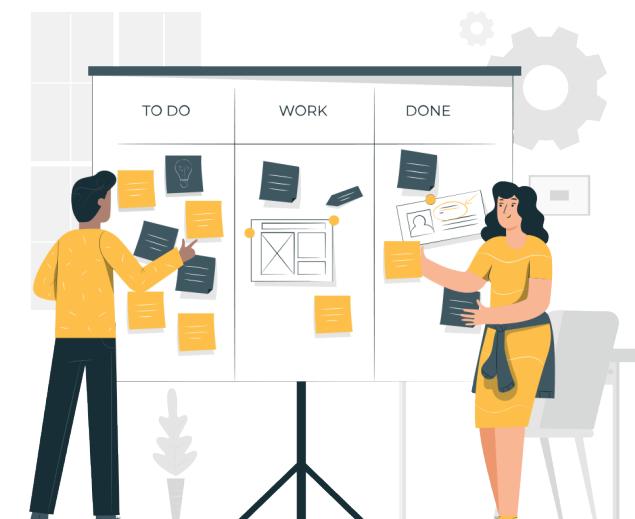
En 2023, plusieurs développements ont été réalisés dans le cadre des outils régionaux de cancérologie.

Pour le dossier communicant de cancérologie, une équipe projet a été constituée et les chantiers de système d'information à mener ont été identifiés, établissant une base solide pour les développements futurs.

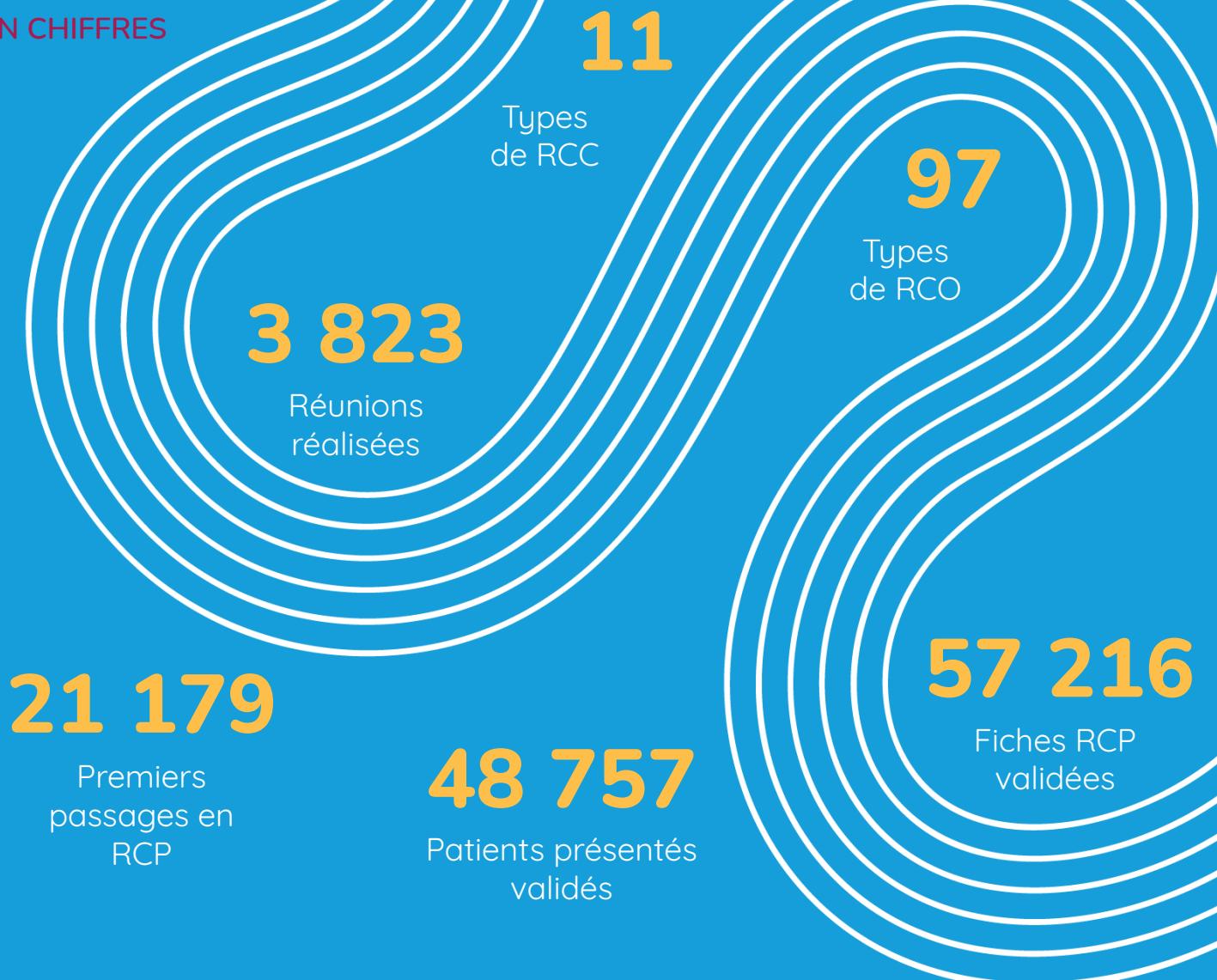
Le projet eRCP a également progressé avec le déploiement de la solution d'urbanisation eRCP, destinée à remplacer progressivement l'actuelle solution DCC. Les besoins d'évolution de cette solution ont été formalisés afin de répondre aux exigences des professionnels de santé, et un suivi rigoureux des livraisons et des mises à jour a été

mis en place pour garantir son efficacité.

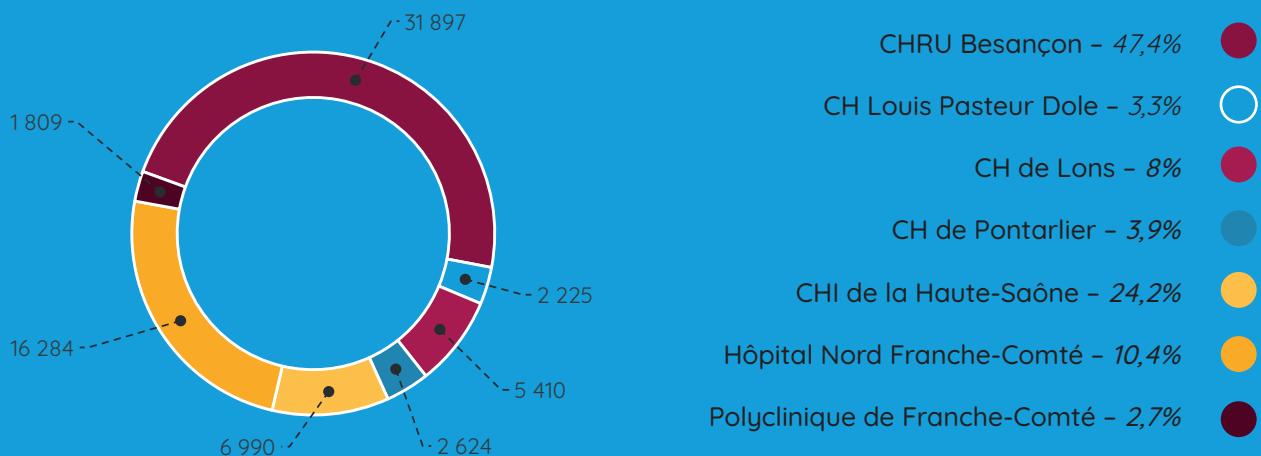
Par ailleurs, le projet eParcours a vu la mise en œuvre du cadrage métier pour le PPS et le début du cadrage métier Parcours. Ces actions visent à définir les fonctionnalités nécessaires pour améliorer la coordination des soins et le suivi des patients atteints de cancer.



EN CHIFFRES



BPC : prescriptions par établissement utilisateur sur 12 mois



RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES RESSOURCES (ROR)

Le répertoire opérationnel des ressources est un outil numérique essentiel qui décrit de manière exhaustive l'offre de santé disponible sur le territoire français.

Piloté au niveau national par la direction générale de l'offre des soins (DGOS) et géré par l'agence du numérique en santé, le ROR utilise un modèle de référence et des nomenclatures définies pour permettre à toutes les régions de décrire l'offre de santé de manière homogène.

Le fonctionnement du ROR repose sur le recensement détaillé des établissements de santé, des professionnels de santé et des services disponibles. Chaque ressource est

décrise avec précision, incluant des informations sur les spécialités, les équipements et d'autres caractéristiques pertinentes.

L'objectif principal du ROR est de mettre en adéquation l'offre de santé avec les besoins des patients. Il joue un rôle important lors des recherches d'orientation, en aidant à trouver rapidement et efficacement les ressources de santé les plus appropriées. En fournissant une vue d'ensemble claire et structurée des ressources disponibles, le ROR facilite la coordination des soins et l'accès aux services de santé pour les patients et les professionnels.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le ROR a connu plusieurs évolutions.

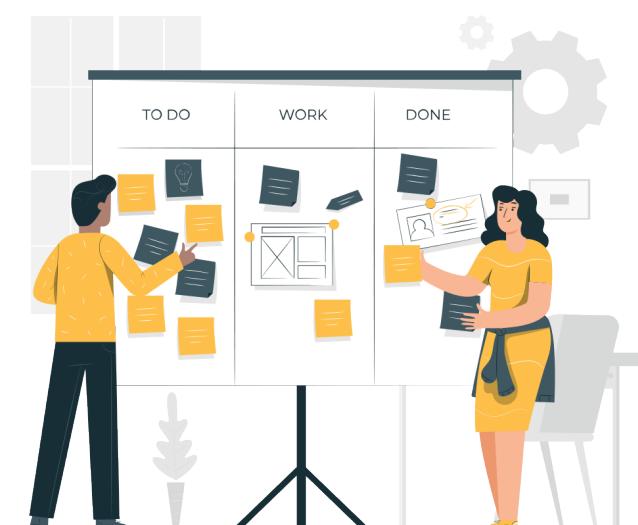
L'élargissement du périmètre de peuplement a été réalisé avec l'intégration de nouvelles catégories d'établissements, tels que les communautés professionnelles territoriales de santé, les dispositifs d'appui à la coordination, les centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (CAARUD), et les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). Cette intégration permet une collecte de données plus complète et représentative.

Le GRADeS et le cabinet Santinel ont organisé conjointement des formations afin de

renforcer les compétences en peuplement des professionnels de santé.

Ces formations ont fourni aux participants les connaissances et les outils nécessaires pour assurer un peuplement de qualité du ROR, garantissant ainsi la fiabilité et la pertinence des données collectées.

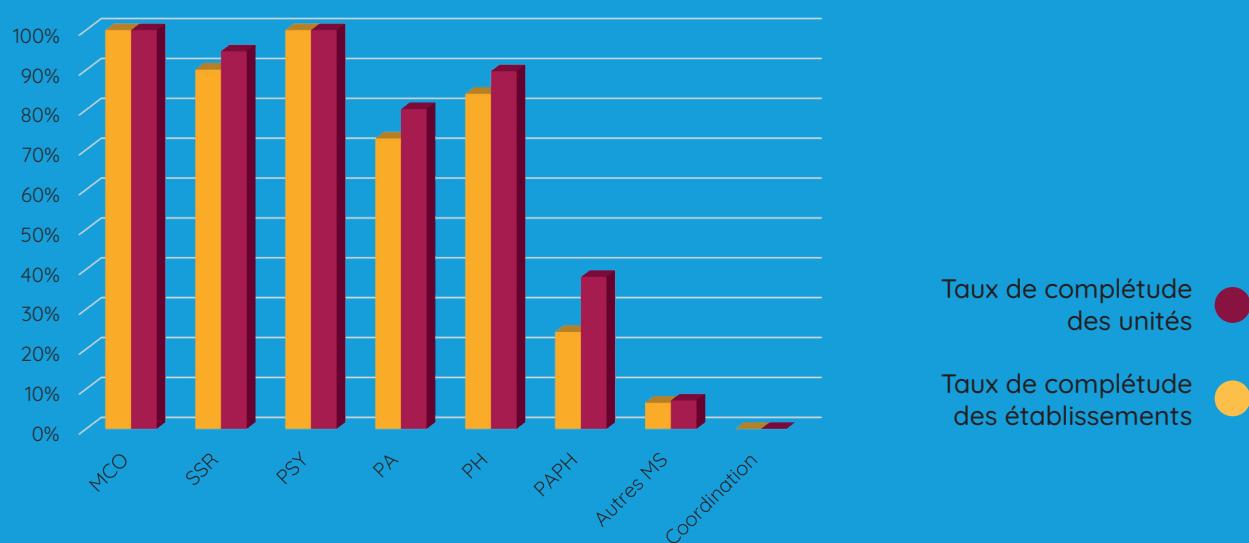
Enfin, la parution du décret ROR n° 2023-1057 le 17 novembre 2023 a marqué une étape dans la consolidation du cadre juridique du ROR. Ce décret encadre le traitement des données à caractère personnel du ROR, assurant le respect de la vie privée et des libertés individuelles des usagers.



EN CHIFFRES

81 %Des structures
médico-sociales
peuplées**100 %**Des structures
sanitaires peuplées**38 %**Des services à
domiciles (SAAD et
SSIAD) peuplés

Taux de complétude du peuplement ROR à fin 2023



GED, SAE ET NUMÉRISATION

Le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté s'est engagé dans une démarche de modernisation de la gestion de l'information en santé. Ce projet englobe trois volets principaux : l'archivage électronique et l'hébergement (SAE), la gestion électronique de documents (GED) et la numérisation.

L'archivage électronique et l'hébergement (SAE) vise à assurer la conservation sécurisée et pérenne des documents numériques, avec un hébergement conforme aux normes en vigueur. Cela garantit que les informations sensibles sont protégées et accessibles sur le long terme.

La gestion électronique de documents (GED) se concentre sur l'organisation et la gestion centralisée des documents, permettant un accès rapide et sécurisé aux informations. Ce système facilite la gestion des dossiers et améliore

l'efficacité administrative des établissements de santé.

Le volet numérisation concerne la conversion des flux papier en documents numériques, intégrant ainsi les dossiers médicaux et administratifs dans le SAE. Cette transformation permet de réduire la dépendance aux documents papier et d'optimiser la gestion des informations.

Le périmètre du projet inclut les hôpitaux de la région Bourgogne-Franche-Comté, qui sont les principaux bénéficiaires de ces services. Les technologies et services de digitalisation des documents sont intégrés de manière complète dans le système d'information des établissements de santé, assurant une transition fluide vers une gestion numérique des informations.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, plusieurs étapes importantes ont été franchies dans le cadre du projet de GED. Le projet a débuté avec un appel d'offre et la notification du marché, aboutissant à la sélection du titulaire du marché et au lancement de la phase de construction du socle commun avec les établissements pilotes.

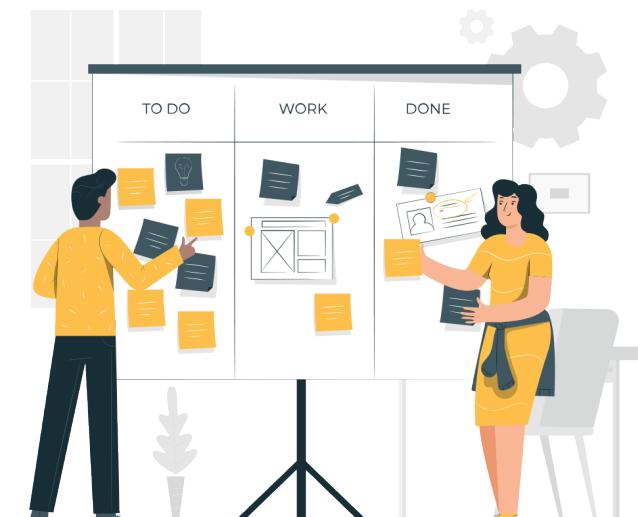
La première phase, centrée sur la GED médicale, a vu l'alimentation du système d'archivage électronique à partir des dossiers patients informatisés, la récupération des informations des DPI historiques et la numérisation des dossiers

d'archives.

En parallèle, 50 ateliers thématiques ont été organisés, couvrant divers aspects tels que la gestion électronique de documents, le système d'archivage électronique, le système d'information et l'interopérabilité, le RGPD, et la numérisation fidèle.

Sur le plan des infrastructures et des connexions, des progrès ont été réalisés avec la connexion de TESSI au réseau régional et l'installation du socle commun sur les infrastructures de TESSI.

Ces actions visent à garantir une intégration fluide et sécurisée des systèmes de gestion de documents et d'archivage électronique dans les établissements de santé de Bourgogne-Franche-Comté.



CYBERSÉCURITÉ

Le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté a entrepris plusieurs actions en matière de cybersécurité pour renforcer la sécurité des systèmes d'information dans les établissements de santé de la région. Ces actions visent à sensibiliser, accompagner et équiper les professionnels de santé pour mieux faire face aux risques cyber.

L'un des axes majeurs est la sensibilisation des professionnels de santé aux risques cyber.

L'accompagnement des établissements est également une priorité. Le GRADeS aide à la mise en place de plans de continuité d'activité et de plans de réponse aux incidents, garantissant que les établissements disposent de protocoles clairs pour gérer et atténuer les impacts des incidents de cybersécurité.

Pour soutenir ces initiatives, le GRADeS produit une documentation exhaustive sur la sécurité des systèmes d'information. Ces documents servent de guide aux établissements pour améliorer

leurs pratiques de sécurité et se conformer aux meilleures pratiques et réglementations en vigueur.

En outre, des outils mutualisés sont mis en place à destination des établissements. Ces outils permettent une gestion plus efficace et uniforme de la sécurité des systèmes d'information à travers la région.

Pour assurer une réponse coordonnée et continue aux besoins en cybersécurité, le GRADeS organise un collège trimestriel réunissant les responsables de la sécurité des systèmes d'information des principaux établissements de la région. Ce collège permet de recenser les besoins, de partager des expériences et de définir des stratégies communes pour améliorer la cybersécurité dans l'ensemble des établissements.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté a réalisé plusieurs actions importantes dans le cadre de son service cybersécurité.

L'accompagnement des établissements de santé a été renforcé, notamment par la réalisation des premiers exercices de crise cyber. Ces exercices ont permis de développer et de tester leur capacité à réagir face à de potentielles cyberattaques.

Le suivi de la qualité des exercices de crise a également été une priorité. Le GRADeS a veillé à contrôler la qualité, la pertinence et l'efficacité

des prestations fournies par les prestataires, assurant ainsi que les établissements reçoivent un soutien optimal.

Pour sensibiliser les établissements aux risques d'attaques par phishing, des campagnes de

« phishing clé en main » ont été déployées. Ces campagnes ont contribué à améliorer la capacité des personnels à identifier et à signaler les emails frauduleux.

Dans la continuité des actions lancées en 2022, 161 personnes ont pu être sensibilisées à travers l'escape game GRAD'eScape. L'escape game permet de sensibiliser les professionnels de santé à la cybersécurité directement dans les établissements de manière ludique et interactive.

Le collège trimestriel des responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) a continué d'être une plateforme d'échange et de collaboration. Ce collège permet de partager les bonnes pratiques et de mutualiser les connaissances des RSSI des différents établissements de la région.

EN CHIFFRES

15 000

Utilisateurs ciblés par
des campagnes de
phishing

88

Exercices de
crise cyber
réalisés

161

Personnes
sensibilisées via
l'escape game de
cybersécurité

100%

Des opérateurs de
services essentiels ont
réalisé leur exercice de
crise cyber



HÉBERGEMENT DE DONNÉES DE SANTÉ (HDS)

Le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté offre un service d'hébergement de données de santé, conçu pour répondre aux exigences de sécurité strictes associées à la gestion de données de santé à caractère personnel. La sécurité de ces données est primordiale en raison de leur nature particulièrement sensible.

Le GRADeS BFC bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'hébergement de données de santé. Il est certifié hébergeur de données de santé et ISO 27001, ce qui garantit un haut niveau de sécurité pour la gestion des données. Ces certifications attestent de la capacité du GRADeS à protéger les données de santé contre les risques de violation de données et d'accès non autorisés.

L'infrastructure sécurisée du GRADeS BFC est

spécialement conçue pour l'hébergement de données de santé. Elle assure une protection optimale contre les cybermenaces et les défaillances techniques, permettant ainsi de préserver l'intégrité et la confidentialité des données hébergées.

En plus de fournir une infrastructure sécurisée, le GRADeS BFC offre un accompagnement personnalisé aux établissements de santé. Cet accompagnement vise à aider les établissements à se conformer aux réglementations en matière de protection de données de santé, telles que le RGPD et les exigences spécifiques liées à l'hébergement de données de santé.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le GRADeS Bourgogne-Franche-Comté a continué de renforcer la conformité et la sécurité de son service d'hébergement de données de santé. Le renouvellement de la certification hébergeur de données de santé a été effectué avec succès, garantissant le maintien des standards de sécurité et de qualité nécessaires pour l'hébergement des données de santé.

De plus, le déploiement d'une solution de détection et de réponse aux incidents (EDR) et d'un pare-feu nouvelle génération a permis de renforcer la protection contre les cybermenaces.

L'amélioration des services et de l'infrastructure a également été une priorité. Des efforts importants ont été réalisés pour optimiser et renforcer l'infrastructure et l'architecture matérielle, assurant ainsi une performance et une fiabilité accrues. En

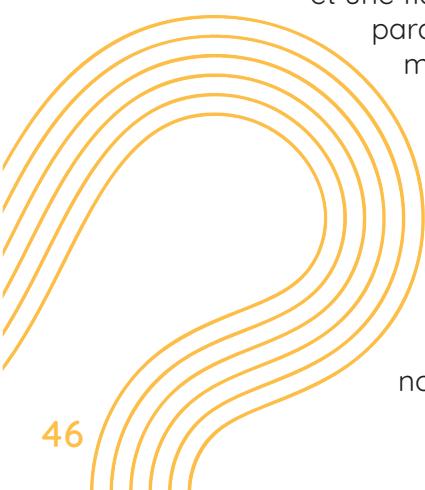
parallèle, des applications membres comme Agopra et OpenDRP ont été migrées et ré-internalisées.

Le service d'hébergement a également été étendu pour accueillir de nouveaux projets. Parmi

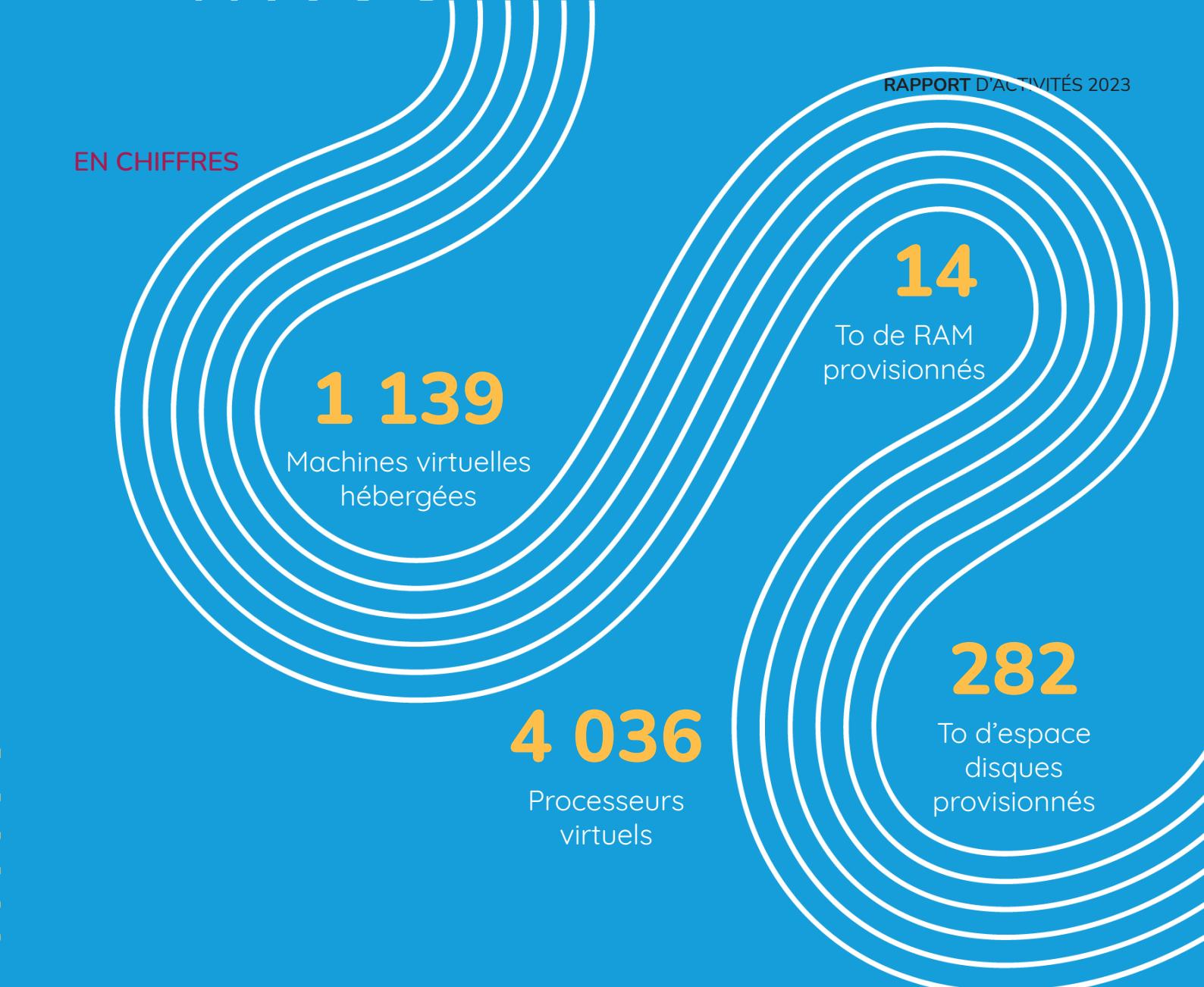
ceux-ci figurent VT CAMSP70, VT CAMSP39, VT CMPP, e-RCP et Asteria.

Ces nouveaux projets bénéficient désormais de l'infrastructure sécurisée et des services fiables du GRADeS, assurant ainsi une gestion optimale des données de santé.

Ces réalisations montrent l'engagement continu du GRADeS Bourgogne-Franche-Comté à fournir un service d'hébergement de données de santé qui respecte les normes les plus élevées en matière de sécurité et de qualité, tout en répondant aux besoins évolutifs des établissements de santé de la région.



EN CHIFFRES



1 139

Machines virtuelles hébergées

4 036

Processeurs virtuels

14

To de RAM provisionnés

282

To d'espace disques provisionnés

FOCUS : HÉBERGEMENT SI

Hébergement membre GH70 :

- Machines virtuelles : 238
- vCPU : 1225
- RAM : 3696 Go
- Espace disque provisionné: 84 To
- Coût : 332 702,16 €

Hébergement du projet GED :

- Machines virtuelles : 3
- vCPU : 10
- RAM : 64 Go
- Espace disque provisionné : 2 To
- Coût : 6 655 €

RÉSEAU RÉGIONAL

Le réseau sécurisé régional à haut débit est une composante importante pour le bon fonctionnement des projets en santé. Il permet le

transfert d'informations vers les différents outils et les différentes structures sanitaires, médico-sociales et libérales de santé de la région.

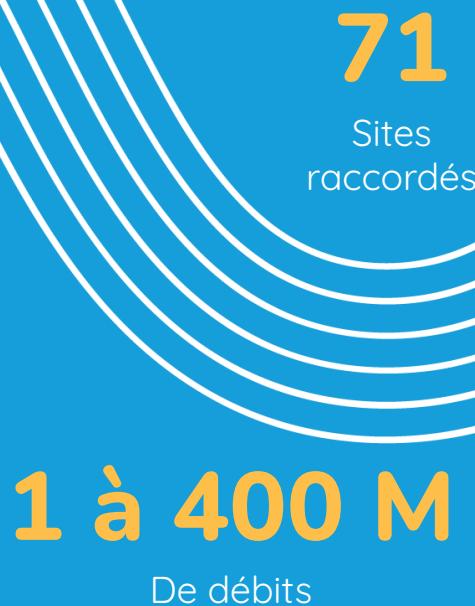
RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, 11 sites ont migrés d'Adista vers Orange :

- CHU Dijon
- CH Sens
- CH Joigny
- Ehpad Adélie
- CH Beaune
- CH Lormes
- CH Chateau Chinon

- CH Cosne sur Loire
- CH Luzy
- CH Tournus
- CH Cluny

EN CHIFFRES



SERVEUR D'IDENTITÉS RÉGIONAL

Il est opérationnel depuis 2006 en Franche-Comté et a été étendu progressivement à toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

Il permet la gestion des identités patients, le lien

des identités inter-établissements et le partage des informations d'identités entre différents systèmes d'information de santé.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, la mise en conformité RGPD pour stocker uniquement les identités utilisées par les applications régionales a été initiée.

EN CHIFFRES

1 218 115

Identités régionales

2 989 143

Identités des établissements et applications régionales

SI DÉCISIONNEL

Le service système d'information décisionnel (SI Décisionnel) du GRADeS Bourgogne-Franche-Comté est conçu pour centraliser et analyser les données des applicatifs métiers, offrant une vue d'ensemble aux acteurs de la e-santé.

Il intègre un entrepôt décisionnel et un système de reporting, permettant une gestion stratégique et opérationnelle optimisée à tous les niveaux.

Le SI Décisionnel se compose de deux éléments principaux :

1. Entrepôt décisionnel (datawarehouse) :

- Centralisation des données provenant des différents applicatifs métiers.
- Structuration des données pour des analyses approfondies et efficaces.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le service SI Décisionnel a accompli plusieurs projets et réalisé des avancées importantes pour optimiser l'analyse et la gestion des données de santé.

Projets et réalisations notables :

1. eTICSS :

- Déploiement externe de la solution de datavisualisation, incluant des rapports sur VIGILANS, PFR, RéPPOP, complétude des dossiers de prise en charge, et ANGELE.
- Extraction des données pour les projets Article 51 de l'assurance maladie.
- Amélioration du reporting interne pour le suivi des usages, permettant un meilleur suivi et une évaluation précise des activités.

2. ViaTrajectoire :

- Formation à l'outil national SI SDO, développé par la CNSA.
- Réalisation d'analyses statistiques pour l'ARS et les structures concernées, axées

2. Système de reporting :

- Outil d'analyse permettant de traiter et d'examiner les données collectées.
- Génération de rapports détaillés pour un suivi performant des activités et des indicateurs clés.

Le SI Décisionnel vise à mettre à disposition les données nécessaires pour les acteurs de la e-santé à différents niveaux, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. Cela facilite l'interprétation et l'exploitation des données, permettant ainsi aux utilisateurs de prendre des décisions basées sur des informations fiables et à jour.

sur le domaine du Grand Âge et du Handicap.

- Intégration des données sanitaires via le cube SARA, enrichissant ainsi les bases de données et facilitant les analyses.

3. Télémédecine :

- Reporting sur les données médicales dans les domaines de la dermatologie, du suivi des plaies, et des AVC.
- Ouverture aux établissements experts sur les données de facturation et d'usage.

Projets Internes :

- Mise en place de rapports sur l'outil de gestion des demandes internes (iTOP) pour améliorer la qualité des services.
- Recueil et gestion des droits d'accès techniques pour garantir la sécurité et l'intégrité des données.

Équipe :

Intégration d'une quatrième personne dans l'équipe, renforçant ainsi la capacité du service à gérer et à analyser les données de manière efficace.

EN CHIFFRES

200

Utilisateurs distincts mensuels

+ 200

Rapports disponibles des projets nationaux, régionaux ou internes

+ 2 000

Consultations de rapports en moyenne par mois



INTEROPÉRABILITÉ

L'interopérabilité en santé est une composante importante de l'infrastructure des systèmes d'information.

Elle se réfère à la capacité des différents systèmes et applications utilisés dans le secteur de la santé à échanger, interpréter et utiliser des données de manière cohérente et sécurisée. Cette faculté est fondamentale pour permettre le partage fluide et l'échange de données entre diverses solutions applicatives, souvent hétérogènes, utilisées par les professionnels de santé.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le service interopérabilité a mené à bien plusieurs projets significatifs.

Neuf nouveaux flux ont été mis en production, et treize nouveaux chantiers ont démarré. Quatre établissements supplémentaires ont été contactés pour intégrer les processus d'interopérabilité.

Parmi les nouveaux chantiers, nous avons lancé la facturation des actes de télémédecine, la remontée des rendez-vous de télémédecine du logiciel de planification vers le hub de RDV, et l'envoi des comptes-rendus de télémédecine vers les dossiers patients linformatisés des établissements sanitaires.

L'industrialisation des processus de déploiement a été un axe important de développement, avec la mise en place de réunions de lancement et de suivi, la planification de séances de tests synchrones, et l'organisation de retours d'expérience.

Cette approche structurée a permis une montée en compétence de l'équipe interopérabilité.

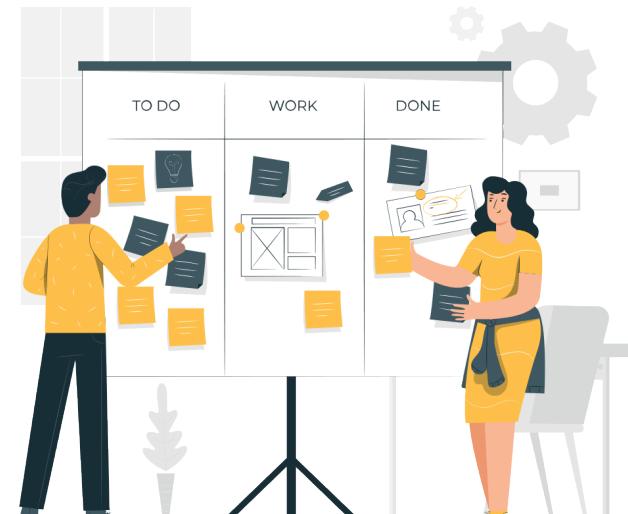
Le suivi des projets a été renforcé grâce au développement de tableaux de bord pour l'agence régionale de santé, au suivi régulier avec les établissements et les éditeurs, et à l'utilisation de MsProject pour la gestion des tâches.

Une première mise en place de comités de pilotage

Le cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé (CI-SIS) est le pilier de cette démarche. Élaboré par l'Agence du numérique en santé, il repose sur des normes internationales reconnues, telles que IHE et HL7.

a été réalisée avec le CHU Dijon Bourgogne, facilitant une meilleure coordination et supervision des projets.

En collaboration avec le consortium eTICSS, nous avons contribué à la création d'une matrice RACI pour identifier clairement les responsabilités et les livrables de chaque partie prenante.



EN CHIFFRES

900 000

Messages d'identité
sont reçus chaque
mois

39 000

Documents reçus des
établissements

25 000

Documents de
cancérologie
émis vers les
établissements

40 000

Messages de
mouvement/séjour



FOCUS FORMATIONS

2 872

Personnes
formées

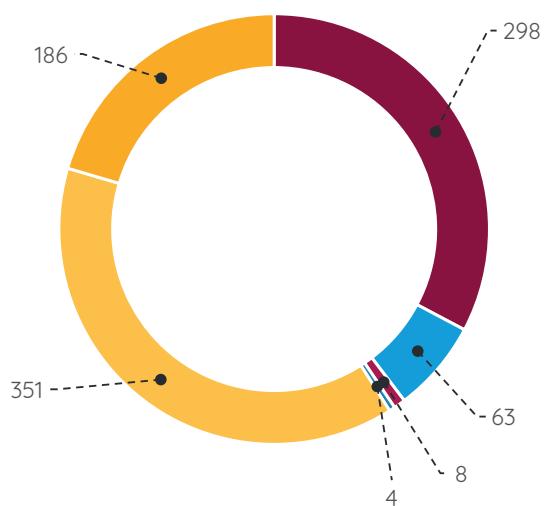
910

Formations

1 466

Heures de
formation

Répartition du nombre de formations



Télémédecine - 32,75%



Identitovigilance - 6,92%



Télésuivi - 0,88%



ROR - 0,44%



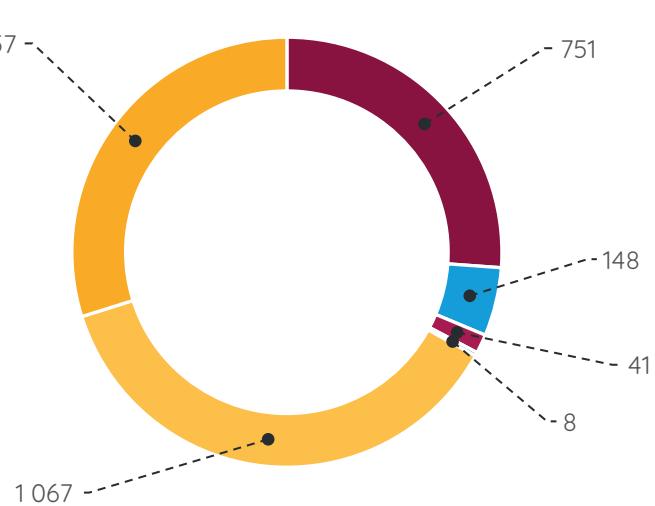
eTICSS - 38,57%



ViaTrajectoire - 20,44%



Répartition du nombre de personnes formées



Télémédecine - 26,15%



Identitovigilance - 5,15%



Télésuivi - 1,43%



ROR - 0,28%



eTICSS - 37,15%



ViaTrajectoire - 29,84%



03

MOYENS OPÉRATIONNELS



COMMUNICATION

Le service communication joue un rôle dans la diffusion des informations et la promotion de l'image de l'organisation.

Ses missions incluent la gestion des relations publiques, la création et la diffusion de supports de communication (brochures, newsletters, communiqués de presse), ainsi que la coordination des événements internes et externes.

Il assure également la gestion des réseaux sociaux et du site internet, garantissant une

communication cohérente et efficace.

En collaborant avec les différents services et projets du GRADeS, il veille à la transmission claire et engageante des messages, renforçant ainsi la notoriété et l'adhésion aux valeurs de l'organisation.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le service Communication du GRADeS Bourgogne-Franche-Comté a poursuivi le processus de communication dans le cadre de la démarche Qualité ISO 9001. Une enquête de satisfaction sur la communication interne a été lancée, et l'iTop Communication a été mis en place pour gérer les demandes des agents et leur suivi.

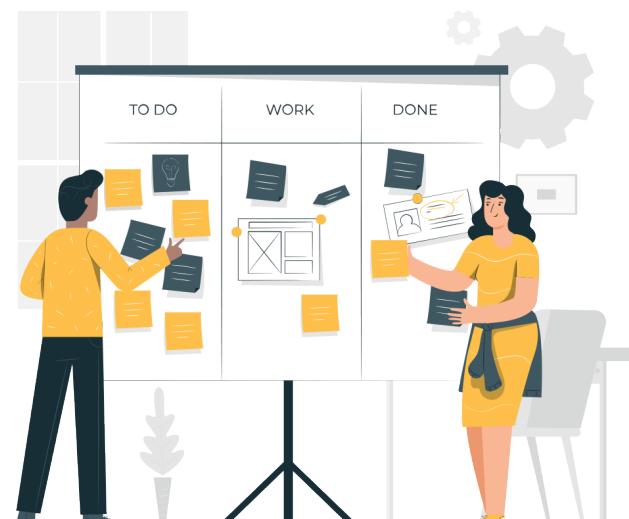
Le site internet du GRADeS a été amélioré avec le développement d'une barre de recherche, l'ajout d'un module « Agenda » et la création de nouvelles catégories pour les actualités, offrant ainsi une meilleure expérience utilisateur.

Le service Communication a continué d'accompagner les projets et services du GRADeS en répondant à leurs besoins en communication, avec la création de supports imprimés et numériques, la rédaction de contenus, et la gestion d'événements tels que des ateliers, webinaires et réunions. En 2023, 49 lettres d'information Sûr Numérique et 4 lettres d'information externe ont été publiées.

Les relations presse ont été renforcées par l'envoi des premiers communiqués de presse et la constitution d'un fichier presse.

En interne, des initiatives telles que la collecte de jouets « Les pères noëls verts » pour le Secours Populaire ont été mises en place, ainsi que 4 cafés de l'information et 2 lettres d'information.

Le service a également organisé plusieurs événements, notamment la concertation autour de la feuille de route numérique en santé le 22 février, une journée sur l'inclusion numérique et Mon Espace Santé le 21 février, la Journée des eParcours le 27 juin, et un séminaire interne pour les agents du GRADeS le 8 décembre. De plus, le GRADeS a participé à Santexpo du 23 au 25 mai, aux côtés des autres GRADeS, sur le village des GRADeS.



EN CHIFFRES

+ 600

Abonnés sur
LinkedIn

218

Campagnes de
mailings envoyées

70

Vidéos

10 134

Visites sur le
site internet



LES OUTILS INTERNES

Le service outils internes est dédié à la mise en place et à la gestion des solutions numériques internes, visant à optimiser les processus et répondre aux besoins des utilisateurs.

Plusieurs outils sont déployés pour améliorer l'efficacité et la productivité au sein de la structure.

Pandadoc a été déployé pour simplifier et accélérer les processus de signature électronique. Cette solution intuitive a permis de rationaliser la signature des contrats, devis, formulaires, et documents d'embauche, rendant ces processus plus rapides et efficaces.

Microsoft Project, avec son application Project for the web, a été déployé pour la gestion de projets et de tâches dans le cloud. Cet outil offre

une expérience utilisateur sur mesure pour la planification et le suivi des tâches, facilitant une gestion de projet plus fluide et collaborative.

Microsoft Dynamics a été sélectionné comme CRM pour le suivi des adhésions, formations, et événements. Des applications personnalisées, telles que la GRC eTICSS (DDU/DAC), Ségur, et adhésion, ont été développées pour faciliter la gestion des contacts et promouvoir le développement des usages.

Avanteam a été mis en œuvre pour la gestion électronique des documents (GED). Cet outil a contribué à l'amélioration continue des processus métier, à la réduction des risques, et à la conformité avec les normes en vigueur.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le service outils internes a mené à bien plusieurs projets importants pour améliorer l'efficacité des processus internes et répondre aux besoins de ses utilisateurs.

La GRC Ségur a vu la mise en production de la version 2 de l'application, avec l'intégration de nouveaux formulaires et la prise en charge des groupements d'établissements.

Pour la GRC service adhésion, une nouvelle application a été créée pour suivre les membres du GRADeS, incluant un mappage ROR et la reprise des données du référentiel membre, facilitant ainsi la gestion des adhésions.

La GRC eTICSS a bénéficié de la création de comptes Globule et Parcours RéPPOP, ainsi que de l'optimisation du processus de création de comptes eTICSS, améliorant l'accessibilité et la gestion des comptes pour les utilisateurs.

Un partenariat a été engagé avec un nouvel intégrateur, Technomade.

Dans la gestion de projets, de nouvelles fonctionnalités ont été

développées, incluant la dépendance inter-projet, la main courante, des notifications pour les tâches en retard et l'affectation de nouveaux projets. Des templates de projets spécifiques pour la télémédecine, SSI-SMSI, et l'interopérabilité ont été créés. De plus, le reporting Power BI a été intégré avec un tableau de bord spécifique à la télémédecine. Les équipes SID et Télésuivi ont été intégrées à la gestion de projets.

Pour la GED - Avanteam, le socle Avanteam a été installé. Le module QDM a été configuré pour les formulaires et les modèles de documents, et le module QIM a été paramétré pour l'amélioration continue. Les administrateurs et l'équipe des pilotes de processus qualité ont également été formés.

Enfin, un retour d'expérience sur Pandadoc a été réalisé, évaluant l'efficacité de la solution de signature électronique mise en place pour simplifier et accélérer les processus de signature au sein de l'organisation.

EN CHIFFRES

1 102

Évènements
créés dans la
GRC eTICSS

1 262

Documents signés
dans Pandadoc

1 208

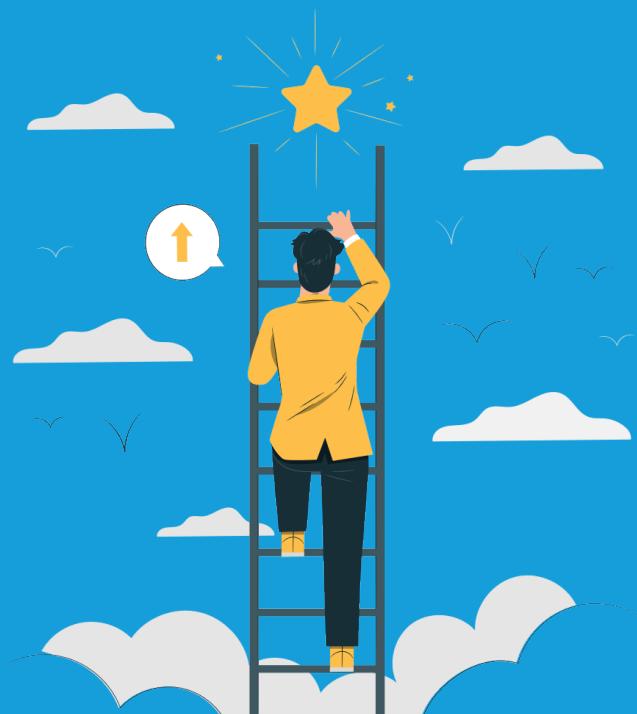
Actions répertoriées
dans la GRC Sécur

555

Compteurs
projets dans
Microsoft
Project

15 000

Tâches créées
dans Microsoft
Project



RESSOURCES HUMAINES

Le service ressources humaines est essentiel à la gestion et au développement du capital humain de l'organisation.

Ses missions incluent le recrutement et l'intégration des nouveaux employés, la gestion des carrières et des formations, ainsi que l'administration de la paie et des avantages

sociaux. En collaborant avec les autres services, il contribue à la mise en œuvre des politiques RH, favorisant ainsi le développement des compétences et la satisfaction des employés pour atteindre les objectifs stratégiques de l'organisation.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le service ressources humaines a accompli plusieurs projets pour améliorer la gestion des ressources humaines et renforcer les compétences des agents.

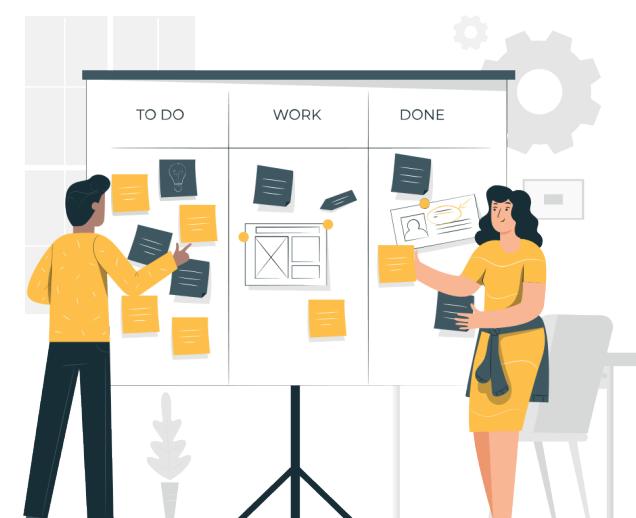
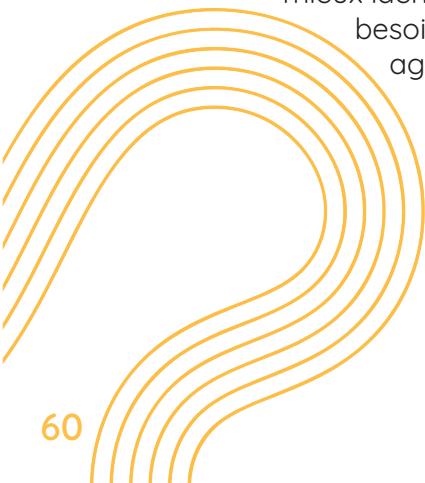
Le service a levé les deux non-conformités mineures RH identifiées lors de la certification ISO 27001, assurant ainsi une conformité totale avec les normes de sécurité de l'information.

L'iTop RH a été mis en place pour gérer les sollicitations et les demandes adressées au service, permettant une meilleure organisation et un suivi plus efficace des requêtes.

Le plan de formation 2023 a été validé, et les grilles de compétences-tâches des agents ont été mises à jour. Ces actions visent à aligner les compétences des agents avec les besoins de l'organisation, tout en favorisant leur développement professionnel.

Les formulaires d'entretien individuel et de suivi de la période d'essai ont été mis à jour sur Poplee Entretien.

De plus, le module Poplee Formation a été intégré dans LUCCA, facilitant la gestion des formations. Lors des entretiens individuels, l'évaluation des compétences a été mise à jour pour inclure la priorisation des formations, permettant ainsi de mieux identifier et répondre aux besoins en formation des agents.



EN CHIFFRES

78,60ETP à fin
décembre**7**

Départs

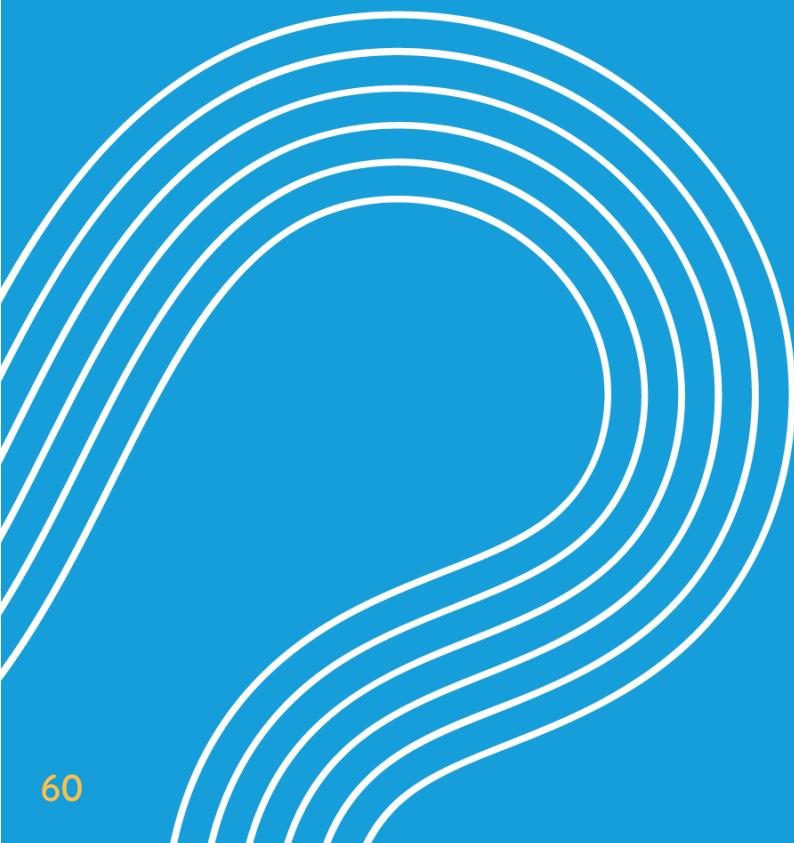
88Bulletins de paie
au 31 décembre
2023**83**Bulletins de
paie au 1^{er}
janvier
2023**7**

Embauches



04

MEMBRES ET INSTANCES



LES NOUVEAUX MEMBRES

Collège C - Etablissements sanitaires privés à but non lucratif (dont ESPIC) : 2

- Groupement de coopération sanitaire (GCS) Hospitalisation à domicile (HAD) Nord Saône-et-Loire (71)
- Centre de rééducation fonctionnelle (CRF) COS Divio (21)

Collège D - Etablissements de santé privés à but lucratif : 3

- Hôpital Privé Dijon Bourgogne (21)
- Polyclinique du parc (39)
- Clinique Saint-Martin (70)

Collège E - Etablissements et services sociaux et médico-sociaux publics : 3

- Etablissement et services pour enfants et adolescent polyhandicapés (EEAP) Les Petits Princes (89)
- EHPAD Résidence Les Chemins de Cuisel (71)
- EHPAD Le Château des Crozes (71)

Collège F - Etablissements et services sociaux et médico-sociaux à but non lucratif : 7

- Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) Seloncourt (25)
- Association Charles Bried – Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) (25)
- Convergence 71 – Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Les Myosotis (71)
- Association départementale des foyers d'accueil pour adultes handicapés mentaux (ADFAAH) (71)

- Association de parents d'enfants inadaptés et de personnes handicapées (APEI) Institut médico-éducatif (IME) Pierre Carême (39)
- Association pour une meilleure insertion sociale des personnes en situation de handicap mental (A.M.I.S) de Haute-Saône (70)
- Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Centre 21 (21)

Collège G - Etablissements et services sociaux et médico-sociaux à but lucratif (1)

EHPAD Notre Dame de Marloux (71)

Collège I - Structures de coopération et organismes agréés (3)

- Comité régional olympique et sportif (CROS) BFC pour le réseau Sport Santé BFC (21)
- Odyneo (69)
- Groupe associatif Handy up (70)

Collège J - Les centres de santé, maisons et pôles de santé : 5

- Centre de soins infirmiers Audincourt (25)
- Centre de soins infirmiers Seloncourt (25)
- Centre de soins infirmiers Valentigney (25)
- Centre de soins de Nevers et environs (58)
- Association du centre de santé de Selongey (21)

Collège K - Les institutionnels : 1

- Centre communal d'action sociale (CCAS) Chalon-sur-Saône (71)

RETRAIT D'ADHÉSION

Collège K - Les institutionnels : 1

- Centre communal d'action sociale de Nevers (CCAS) (58)



EN CHIFFRES

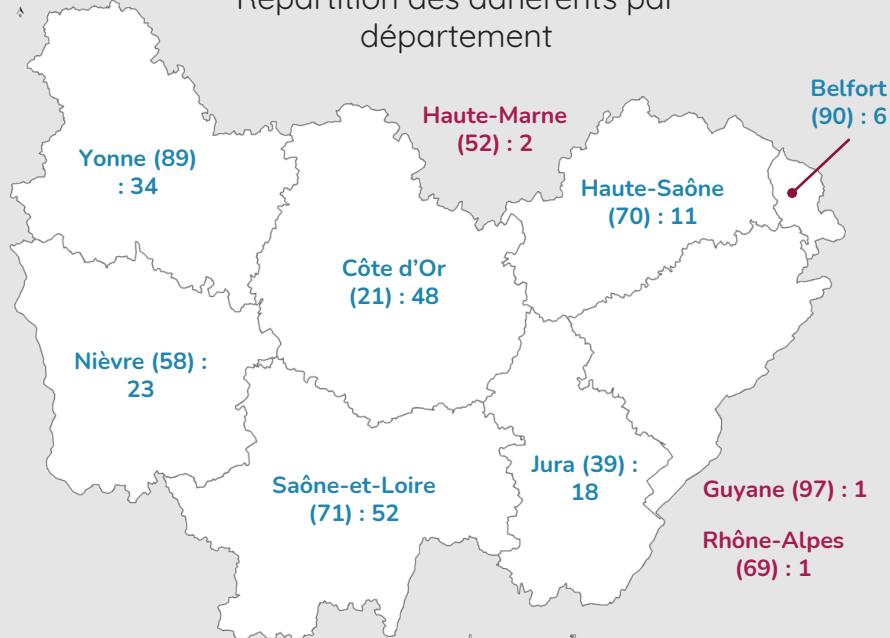
25

Nouveaux adhérents

234

Adhérents

Répartition des adhérents par département



05

GLOSSAIRE



ANS : Agence du Numérique en Santé	d'identité patients
BAL : Boite aux Lettres	INS : Identité Nationale de Santé
BFC : Bourgogne-Franche-Comté	IO : Projets d'Interopérabilité / Interfaces
BPC : Bonnes Pratiques de Chimiothérapie	MS : Médico-Social
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues	MSP : Maison de santé pluridisciplinaire
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce	MSS : Messagerie Sécurisée de Santé
CH : Centre Hospitalier	ONSP : Organisateur de Soins Non Programmés
CHI : Centre Hospitalier Intercommunal	PACS : PACS Archivage régional d'images
CHU : Centre Hospitalier Universitaire	PCO : Plateforme de coordination et d'orientation
CI-SIS : Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé	PERS : Ressources Humaines du GRADeS BFC
CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique	PFR : Plateforme de Répit
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie	PMND : Parcours Maladies Neuro-Dégénérative
CPAM : Caisse Primaire d'assurance maladie	PPS : Plan personnalisé de santé
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	PRADO : Service de retour à domicile
CRRA : Centre de Réception et de Régulation des Alertes	PSI : Dossier Patient Informatisé des petits établissements (PSI/Solware)
CSAPA : Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	RAAC : Récupération Améliorée Après Chirurgie
DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination	RAM : Mémoire vive
DCC : Dossier Communicant de Cancérologie	RCP : Réunions de Concertations Pluridisciplinaires
DGOS : Direction générale de l'Offre de soins	RDV : Rendez-Vous
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	RéPPOP : Obésité de l'enfant
DMP : Dossier Médical Partagé	RNIV : Référentiel National d'IdentitoVigilance
DPI : Dossier Patient Informatisé	ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources
DSRC : Dispositif Régional Spécifique du Cancer	RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
DUI : Dossier Usager Informatisé	SAAD : Service d'Aide à Domicile
EDR : Endpoint detection and response	SAE : Système d'Archivage Électronique
EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes	SAS : Service d'Accès aux Soins
ENRS : Espace Numérique Régional de Santé	SI : Système d'Information
ES : Etablissement Sanitaire	SID : Système d'Information Décisionnel
ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux	SID-SDO : Système d'Information Décisionnel des Orientations
ESSMS : Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux	SNP : Soins Non Programmés
ETICSS : Outil de coordination des parcours	SONS : Système Ouvert et Non Sélectif
ETP : Equivalent Temps Plein	SPADAD : Services de Soins Infirmiers et Aide à Domicile
ETPT : Equivalent Temps Plein annuel Travillé	SRRI : Serveur Régional de Rapprochement d'Identités
FONC : Fonctionnement du GRADeS BFC	SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile
GED : Gestion Electronique de Documents	SUN : Ségur Numérique
GH : Groupement Hospitalier	TLMD : Appel à projet télémédecine ARS, Services de télémédecine (COVOTEM) et Mobilité
GHT : Groupement Hospitalier Territorial	TND : Troubles du Neuro-Développement
GRC : Gestion Relation Client	TRAJ : ViaTrajectoire
HDS : Hébergeur de Données de Santé	TRAN : Transfusion sanguine (Cursus/Guyot Walser)
HEBE : Service d'Hébergement des données de santé	URPS : Union régionale des professionnels de santé
IDEO : Serveur régional	VT : ViaTrajectoire



Besançon

16 Rue du Professeur Paul Milleret
25000 Besançon

Chalon-sur-Saône

1 Rue de la Grange Frangy
71100 Chalon-sur-Saône

Dijon

1 Place des Savoirs
21000 Dijon

03 81 53 42 69

03 85 48 21 75

contact@esante-bfc.fr

www.esante-bfc.fr

Groupement Régional d'Appui au Développement
de la e-Santé Bourgogne-Franche-Comté

Groupement
Régional d'Appui au
Développement de la



e-Santé
Bourgogne - Franche - Comté